

## FÊTE NATIONALE DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE



**Le Président Bouteflika adresse des messages de félicitations à la gouverneure générale et au Premier ministre de la Nouvelle-Zélande**

P. 24

**ALGÉRIE - ONU**  
**M. Messahel reçoit la représentante spéciale du SG de l'ONU Leila Zerrouki**

P. 24

**ALGÉRIE - BANQUE MONDIALE**  
**M. Ouyahia reçoit la directrice du département Maghreb, Moyen-Orient et Afrique du Nord de la Banque mondiale**

P. 24

**L'AMBASSADEUR D'ITALIE À ALGER : «L'Italie veut des relations énergétiques durables avec l'Algérie»**

P. 24

## I N D U S T R I E

# 230 projets d'investissement approuvés dans la wilaya d'Alger entre 2012 et 2017

Le directeur de l'Industrie et des mines de la wilaya d'Alger, Hammou Ben Abdallah a fait état lundi de l'approbation, entre 2012 et 2017, de 230 projets d'investissement relatifs à plusieurs créneaux liés à l'industrie pour une valeur globale de 693 milliards DA. Sur un total de 230 projets approuvés, 53 sont inscrits au pôle pharmaceutique et biotechnologique de la nouvelle ville de Sidi Abdallah, en partenariat avec le ministère de l'Habitat et de la ville, a précisé à l'APS Hammou Ben Abdallah, ajoutant que l'ensemble de ces projets garantissent plus de 25.000 postes d'emploi.

P. 6



**ARMÉE**  
**Gaïd Salah appelle à une «surveillance rigoureuse» des frontières et au resserrement de l'étau sur les groupes de contrebande dans toutes ses formes**

P. 3

**LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, NOURIA BENGHEBRIT, L'A ANNONCÉ, HIER À ALGER**  
**Début de l'application des procédures administratives relatives au licenciement des grévistes**

P. 3

**PARLEMENT**  
**Le Conseil de la nation fête aujourd'hui ses 20 ans d'existence**

P. 3

**LOGEMENTS**  
**Ouargla: quelque 3.000 logements sociaux à distribuer et 1.500 autres livrables en 2018**

P. 4

## SANTÉ

**Comment se débarrasser rapidement d'une grippe ?**

P. p 12-13

**CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS**  
**Conférence sur «L'optimisation de la prise en charge des cancers en oncologie générale »**

P. 2

## F T BALL

**LIGUE 1 MOBILIS (19<sup>e</sup> JOURNÉE) :**  
**USM Alger - USM Bel-Abbès domicilié au stade 5-Juillet**

P. 21

## MDN

**LUTTE CONTRE LE TERRORISME**  
**2 grenades détruites à Batna**

P. 3

## CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS Conférence sur « L'Optimisation de la prise en charge des cancers en oncologie générale »

Le Forum de DK News reçoit ce matin à 10h30, les Pr Kamel Bouzid chef de service CPMC, Pr Aïcha Djemaa chef de service radio thérapie au CHU de Constantine, Pr Oukal Mohamed chef de service CHU de Beni Messous, Pr Adda Bounedjar Chef de service d'oncologie médicale au CHU de Blida et président de la Société algérienne

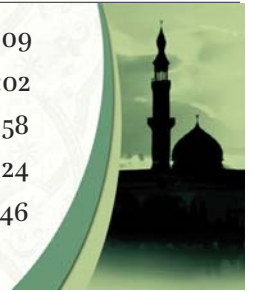
de formation et de recherche en oncologie SAFRO et Mme Ketab présidente de l'association El Amel, dans le cadre d'une conférence-débat sur « L'Optimisation de la prise en charge des cancers en oncologie générale ». La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, sis au 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.



## Horaire des prières

Mercredi 21 Jomada al oula 1439

Fajr	06:09
Dohr	13:02
Asr	15:58
Maghreb	18:24
Isha	19:46



## LE 13 FÉVRIER À L'USTHB Commémoration du 58<sup>e</sup> anniversaire des essais nucléaires français dans le désert algérien



À l'occasion de la commémoration du 58<sup>e</sup> anniversaire des essais nucléaires français dans le désert algérien et en collaboration avec l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB), le musée national du moudjahid, organise mardi 13 février à partir de 14h, une conférence historique et scientifique sous le thème « Les victimes et les incidences des exploitations nucléaires françaises dans le désert algérien ».

## PARLEMENT Le Conseil de la nation fête ses 20 ans d'existence



Le Conseil de la nation, créé en vertu de la révision constitutionnelle de novembre 1996 et installé officiellement en janvier 1998, célèbre cette année ses 20 ans d'existence. La célébration, qui aura lieu aujourd'hui, se déroulera sous le haut patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

## SOLIDARITÉ M<sup>me</sup> Ghania Eddalia demain à Blida

La ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Mme Ghania Eddalia, effectuera demain jeudi 08 février, une visite de travail et d'inspection à la wilaya de Blida. Lors de ce déplacement qui concerne les communes de Mouzaia, Beni-Merad, Bouinane, Ouledyaich et Blida, la ministre s'enquerra des conditions de prise en charge résidentielle au sein des établissements spécialisés relevant de son secteur, à l'instar des enfants handicapés (Mentaux, Visuels, sourds), centre d'insertion de Trisomie 21 et le centre spécialisé de rééducation fille de Ben Achour. Mme Eddalia visitera à l'exposition des activités de l'Agence de Gestion de Micro-crédit et de l'Agence de Développement Social, où il sera procédé à la remise de chèques aux bénéficiaires du Micro-Crédit et d'équipements aux personnes aux besoins spécifiques.



## LES 9 ET 10 FÉVRIER À L'OREF Comédie musicale



L'Office Riadh El Feth, organise les 9 et 10 février à partir de 19h à la salle Ibn Zeydoun, une comédie musicale 100% algérienne intitulée « Boussaadia Sound ».



## Météo

	Max	Min
Alger	11°	02°
Oran	12°	02°
Annaba	14°	05°
Béjaïa	13°	02°
Tamanrasset	24°	14°

## SALLE IBN KHALDOUN «Insidious» et «Jigsaw» en projection

Les films «Insidious» et «Jigsaw» sont en projection jusqu'au 9 février à la salle Ibn Khaldoun (12, Rue Docteur Saâdane, Alger).



## CE MATIN À L'INFSCJ L'enrichissement de la mémoire nationale en débat

Sous le patronage du ministère des Moudjahidine et dans le cadre de l'émission hebdomadaire intitulée «Rendez-vous avec l'histoire», le musée national du moudjahid, en collaboration avec l'Institut national de formation supérieure des cadres de la jeunesse (INFSCJ) Madani Souahi de Tikesraïne, organise ce matin à partir de 10h, une rencontre ayant pour thème «La participation de chacun dans l'enrichissement et la préservation de la mémoire nationale».

## HIER À 15H27 Secousse tellurique de 4,1 degrés sur l'échelle de Richter enregistrée à Béjaïa

Une secousse tellurique de 4,1 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée hier à 15h27 à Aokas dans la wilaya de Béjaïa, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de cette secousse tellurique a été localisé à 06 km au sud-ouest de Aokas, a précisé la même source.

## DU 21 AU 27 MARS À LA SAFEX 7<sup>e</sup> Salon national de l'Emploi

Sous le haut patronage du Président de la République, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, organise du 21 au 27 mars 2018 au Palais des Expositions (Safex), des Pins-Maritimes, la 7<sup>e</sup> édition du Salon national de l'Emploi placée sous le thème «Start-up, la réussite par l'innovation».



## CENTRE CULTUREL BACHIR MENTOURI Rencontre avec le poète Abdelhafid Boukhalat

Dans le cadre de son programme culturel intitulé «Les mercredis du verbe», l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise cet après-midi à partir de 14h30, au niveau de l'Espace des activités culturelles Bachir Mentouri, une rencontre avec le poète Abdelhafid Boukhalat auteur de son livre pour enfants.

## CE MATIN AU GRAS D'ORAN Séminaire autour de la profession médicale

L'unité de recherche en sciences sociales et santé (GRAS), organise ce matin de 9h à 12h30 au niveau de l'université d'Oran, un séminaire autour de la profession médicale en Algérie. La rencontre sera animée par Najiba Benyettou, chercheuse au GRAS et chercheuse à l'Institut de recherche de santé publique (IRSP) de l'université de Montréal.



## LE 21 AVRIL À LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE BEN AKNOUN 1<sup>er</sup> congrès national de l'AADSML



L'Académie algérienne de développement des sciences médico-légales (AADSML), tiendra son 1<sup>er</sup> congrès national, le 21 avril 2018 à la faculté de médecine «Ziania» de Ben Aknoun, sous le thème «Les conduites médico-légales en anatomopathologie et anthropologie».



## ARMÉE

# Gaïd Salah appelle à une "surveillance rigoureuse" des frontières et au resserrement de l'étau sur les groupes de contrebande dans toutes ses formes

Le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a appelé hier, au troisième jour de sa visite à la 6e Région militaire à Tamanrasset, à poursuivre les efforts pour une "surveillance rigoureuse" des frontières nationales et à resserrer davantage l'étau sur les groupes de contrebande dans toutes ses formes, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Dans son allocution d'orientation adressée à l'ensemble des cadres et des personnels des unités de l'ANP d'In Guezam, le Général de Corps d'Armée a appelé à "poursuivre leurs efforts rigoureux et minutieux pour surveiller nos frontières, à suivre à leur sécurisation jour et nuit, à resserrer davantage l'étau sur les groupes de contrebande dans toutes ses formes et à contrecarrer leurs actes destructeurs dans cette Région", précise la même source.

Gaïd Salah, qui a inspecté, au 3ème jour de sa visite à la 6ème Région militaire, quelques unités mobilisées au niveau du Secteur opérationnel d'In Guezam, a consacré la matinée de ce mardi à la visite des unités déployées à Hassi Tiririne à l'instar de la Base aérienne de déploiement inaugurée par le Général de Corps d'Armée, le 6 mars 2017 et qui "contribue grandement aux déplacements des personnels et aux approvisionnements des unités".

Il a également visité le 70ème Bataillon d'Infanterie Autonome où il a suivi un exposé global sur ses missions avant de se réunir avec les personnels de ces unités.

"A ce titre précis, j'attends de vous et de tous les personnels militaires toutes catégories et responsabilités confondues, de faire, avec l'aide d'Allah le Tout-Puissant, de la nouvelle année 2018, une autre étape de développement, de modernisation et une nouvelle opportunité pour fonder d'autres piliers avec

lesquels nous érigeons ensemble la forteresse de notre Armée et en faire le rempart inviolable et le plus éminent de l'Algérie.

Un objectif qui requiert nécessairement de poursuivre cette cadence professionnelle loyale et dévouée, que nous avons adoptée, ces dernières années, avec grand esprit patriotique et fidélité absolue", a-t-il ajouté.

Il a mis l'accent sur "l'intérêt particulier qu'il confère à ces rencontres permanentes de contact direct avec les personnels de l'ANP là où il se trouvent, et ce, en tant qu'action sur le terrain, d'une importance capitale, voire extrêmement nécessaire sur les plans professionnel et fonctionnel, car elles traduisent l'intérêt ultime et continu du Haut Commandement de l'ANP à l'accompagnement des tous les efforts consentis et au suivi de l'état d'avancement de l'exécution de tous les programmes consécuteurs, complémentaires, pluridisciplinaires et dont les objectifs et les dimensions sont multiples".

"L'année 2017 s'est écoulée comme se sont écoulées d'autres années avant elle, pendant lesquelles nous avons veillé à ce qu'elles soient toutes pleines d'efforts laborieux, fructueux, persévérants et pleines de volonté à atteindre les objectifs escomptés, grâce à l'appui et le soutien indéfectibles dont jouent notre Armée dans toutes ses composantes, de la part de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces armées, mi-

nistre de la Défense nationale", a-t-il déclaré.

Pour lui, c'est "une démarche professionnelle aboutie qui se caractérise par une approche réaliste et rationnelle, et par une grande application pour atteindre des rangs supérieurs en termes de distinction opérationnelle et de combat, au sein de toutes les composantes de nos Forces armées.

Ce parcours qui se base sur une évaluation sur le terrain et selon des normes objectives de ce qui a été concrétisé dans tous les domaines de la profession militaire", a-t-il poursuivi.

L'issue, et après avoir écouté les interventions des personnels des unités, le Général de Corps d'Armée a donné des orientations à travers lesquelles il a exhorté l'ensemble à "s'acquiescer davantage de discipline, de vigilance et de bon sens, et d'investir tous les moyens en termes de matériels et d'équipements et de ne ménager aucun effort".

Il a également salué "le travail déployé sur le terrain afin de s'acquiescer parfaitement de leurs missions, valorisant la ferme détermination dont ils font preuve et l'excellent état du moral qui remplit leur esprit et impulse leur enthousiasme".

A ce titre et dans le cadre du suivi de l'état d'avancement de



l'exécution du programme de préparation au combat 2017-2018, le Général de Corps d'Armée "avait supervisé, l'après-midi d'hier en compagnie du général-major Meftah Souab, commandant de la 6ème Région militaire, un exercice illustratif aux tirs réels exécuté, au niveau du champ de tirs et de manœuvres relevant du Secteur opérationnel d'In Guezam, par un détachement du 64 Bataillon d'Infanterie Autonome appuyé par des hélicoptères d'appui".

"L'idée de l'exercice consiste à repousser une tentative d'attaque ennemie contre nos frontières nationales.

Cet exercice a été exécuté avec un haut professionnalisme qui réitère l'efficacité de la formation, de l'instruction et de la préparation au combat au niveau de l'ensemble des unités de ce Secteur opérationnel.

Tels sont les aspects pour lesquels Monsieur le Général de Corps d'Armée a insisté, à l'issue de l'exercice, sur la nécessité de donner plus d'intérêt et d'importance", conclut le communiqué.

## PARLEMENT

## Le Conseil de la nation fête aujourd'hui ses 20 ans d'existence

Le Conseil de la nation, créé en vertu de la révision constitutionnelle de novembre 1996 et installé officiellement en janvier 1998, célèbre cette année ses 20 ans d'existence.

La célébration, qui aura lieu aujourd'hui, se déroulera sous le haut patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Reposant sur un mode de désignation mixte (suffrage indirect et nomination présidentielle), le Conseil de la nation qui détient le pouvoir législatif avec l'Assemblée populaire nationale (APN) dans un système de bicamérisme, est composé de 144 sénateurs dont 48 sont nommés par le chef de l'Etat et 96 autres membres sont élus au suffrage universel indirect.

Les dernières élections sénatoriales ont eu lieu le 29 décembre 2015. La célébration des 20 ans de la création du Conseil de la nation coïncide, par ailleurs, avec le deuxième anniversaire de la révision constitutionnelle qui a eu lieu en février 2016.

Ainsi, les attributions du pouvoir législatif ont été renforcés dans la Constitution à travers notamment l'extension à l'opposition parlementaire du champ de saisine du Conseil constitutionnel sur les lois votées.

Le droit de saisine par le Parlement du Conseil constitutionnel au sujet des lois votées, est consacré dans les articles 99 bis et 166.

L'article 99 bis de la loi fondamentale du pays énonce en effet que "l'opposition parlementaire jouit de droits lui permettant une participation effective aux travaux parlementaires", précisant que "chaque chambre du Parlement consacre une séance mensuelle pour débattre d'un ordre du jour présenté par un ou des groupes parlementaires de l'opposition".

Le pouvoir législatif et son contrôle sur l'exécutif est également renforcé dans la Constitution, en stipulant également que la majorité parlementaire sera consultée par le président de la République pour la nomination du Premier ministre (article 77) et que le recours aux ordonnances présidentielles est limité aux seuls cas d'urgence durant les vacances parlementaires (article 124). Le Conseil constitutionnel est saisi par le président de la République, le président du Conseil de la Nation, le président de l'Assemblée populaire nationale ou le Premier ministre. Le Conseil Constitutionnel peut être saisi également par cinquante (50) députés ou trente (30) membres du Conseil de la Nation (art 166).

S'exprimant sur le sujet, des juristes estiment que le recours de l'opposition au Conseil constitutionnel sur le caractère jugé anticonstitutionnel de toute loi adoptée par le parlement "est une mesure de nature à encadrer l'acte d'opposition", soulignant, dans ce sens, que "l'intégration de l'action de l'opposition dans le fonctionnement des institutions constitutionnelles est à même de conférer plus de crédibilité aux lois".

Évaluant la place de l'opposition parlementaire dans la Constitution, des experts ont indiqué que celle adoptée en 2016 "consacre des droits spécifiques à l'opposition sans en exiger des devoirs spécifiques". En matière de contrôle législatif de l'action gouvernementale, il est fait obligation au Premier ministre de présenter annuellement à l'APN une déclaration de politique générale (article 84). Dans le même sillage, l'opposition parlementaire a toute la latitude, suite à l'amendement de la Constitution de février 2016, à proposer un ordre du jour au cours d'une séance mensuelle dans chaque Chambre du Parlement.

Elle peut aussi mettre sur pied des commissions d'enquête, des missions d'information et être destinataire du rapport annuel de la Cour des Comptes. Le renforcement de la place de l'opposition parlementaire trouve également son expression, notent des juristes, dans la limitation de la législation par voie d'ordonnance aux "seuls cas d'urgence" durant les vacances parlementaires. A propos des améliorations organisationnelles et fonctionnelles de certaines institutions, la Constitution institue, au niveau du Parlement, la sanction du nomadisme politique par la perte du mandat parlementaire, l'instauration d'une session annuelle unique de dix mois, la primauté du Conseil de la nation dans l'examen des projets de lois relatifs à l'organisation territoriale à l'aménagement du territoire et au découpage territorial.

APS

## LA MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, NOURIA BENGHEBRIT, L'A ANNONCÉ, HIER À ALGER

### Début de l'application des procédures administratives relatives au licenciement des grévistes

Le ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrat a annoncé, hier à Alger, le début de l'application des procédures administratives relatives au licenciement des enseignants grévistes, ayant refusé de regagner leurs postes de travail après la décision de justice, qualifiant d'"illégal" leur grève.

Concernant les mesures prises à l'encontre des enseignants grévistes, la ministre a affirmé lors du Forum de la Radio nationale "qu'il n'est plus question de ponctions sur salaires mais de mises en demeure avant le licenciement s'ils ne se conforment pas à la loi et refusent encore de rejoindre leurs postes de travail".

Mme Benghebrat a relevé, à ce propos, que le nombre des enseignants grévistes n'a cessé de diminuer depuis le début du débrayage le 30 janvier.

Le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'éducation (Cnapeste) s'appuie sur deux revendications à savoir la concrétisation des procès verbaux signés par les directeurs de l'Éducation de Blida et de Bejaïa "sous une forte pression" relatifs au droit de mo-

bilité non fixée dans le temps, a-t-elle ajouté affirmant que "le seul procès verbal reconnu est celui signé en 2015 et publié sur le site" du ministère. Pour ce qui est de la deuxième concernant la non ponction sur salaires "en dépit de l'anarchie et de la perturbation

engendrées", la ministre a rappelé "qu'il est admis et reconnu que le salaire doit correspondre à un travail effectué", faisant état "de raisons inavouées derrière les revendications soulevées par les enseignants grévistes".

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME

### 2 grenades détruites à Batna (MDN)

Deux (2) grenades ont été détruites lundi à Batna par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit le 5 février 2018, deux (2) grenades à Batna (5e Région militaire)", précise la même source.

Par ailleurs, et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les services des douanes, ont appréhendé, lors de deux opérations distinctes, menées à Relizane et Mascara (2e RM), trois (3) narcotrafiants en possession de huit (8) kilogrammes de kif traité, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale "ont saisi 9.977 unités de différentes boissons à Relizane, Tiaret (2e RM), El Oued et Biskra (4e RM).

Par ailleurs, 21 migrants clandestins de différentes nationalités "ont été arrêtés à Tlemcen, Adrar et El Oued", rapporte également le communiqué.

## LOGEMENTS

### Ouargla: quelque 3.000 logements sociaux à distribuer et 1.500 autres livrables en 2018



Au moins 2.997 logements sociaux de type public locatif (LPL) dans la wilaya d'Ouargla ont été notifiés aux commissions de daires chargées de l'étude des dossiers des demandeurs et d'établir les listes des pré-bénéficiaires, a-t-on appris hier de responsables locaux du secteur de l'habitat.

Ces logements sont localisés dans 18 communes, dont le plus gros quota est réparti sur celles d'Ouargla (819 unités), Touggourt (428), Témacine (291), Rouissat (262), Taïbet (248), M'garine (240) et Sidi-Khouiled (136), a indiqué à l'APS le directeur local de l'Office de promotion et de gestion immobilières (OPGI), Youcef Hamdi.

Sur un total de 6.238 logements du même type, actuellement à différents taux d'avancement de leurs chantiers au niveau de la quasi-totalité des agglomérations que compte la wilaya d'Ouargla, y compris la ville nouvelle de Hassi-Messaoud, 1.500 unités seront réceptionnées durant l'année en cours, a-t-il fait savoir.

L'opération de remise des clés de logements sociaux à leurs bénéficiaires concerne 1.382 unités, dont 1.190 ont été déjà distribuées dans la daïra de Touggourt et 90 autres dans la commune de Ain El-Beida, en attendant l'attribution dans les prochains jours de 68 autres à El-Hedjira et 34 (programme de résorption de l'habitat précaire-RHP) dans la commune de Nezla, selon le responsable.

Le parc immobilier de la wilaya d'Ouargla, qui a bénéficié récemment d'un nouveau programme de 500 logements de type promotionnel aidé (LPA), sera renforcé prochainement par 441 unités similaires ainsi que 298 autres de type promotionnel public (LPP), a signalé M. Hamdi, qui est également membre de la commission de wilaya de gestion du dossier de l'Habitat.

La formule location-vente totalise 2.600 logements en cours de réalisation par l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL), dont 300 unités seront bientôt attribuées, en plus d'un projet relevant de la Société de promotion immobilière (Assur-Immo) portant sur 1.500 logements, dont 300 sont réalisés à Touggourt et 1.000 sont en voie d'achèvement à Hay-Ennasr (chef-lieu de wilaya).

S'agissant de l'habitat rural, 1.354 habitations sont en chantier à travers différentes communes de la wilaya d'Ouargla, selon la même source.

Cette formule, qui enregistre toujours un engouement de la population, contribuera à l'éradication de l'habitat précaire, tout en assurant des logements décents aux citoyens, a poursuivi M. Hamdi, signalant que sur 30.650 unités d'habitat rural, 28.539 unités ont été réalisées et 757 autres sont en voie de lancement.

Les programmes accordés à la wilaya d'Ouargla et concrétisés à près des deux tiers portent sur près de 59.540 logements, toutes formules confondues, au titre des trois plans quinquennaux (2005-2009, 2010-2014 et 2015-2019), selon les données de la direction de l'Habitat de la wilaya.

## LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS, ABDELGHANI ZAALANE L'A INDIQUÉ

### La ligne M'sila-Boughezoul (Médéa) sera «prête en septembre 2018»

La ligne ferroviaire devant relier M'sila à Boughezoul (Médéa) sur 151 km sera "prête en septembre 2018", a annoncé lundi à M'sila le ministre des Travaux Publics et des Transports, Abdelghani Zaalane.

"Cette ligne ouvrira de réelles opportunités économiques pour les investisseurs qui sont invités à se positionner dans les zones d'activités des localités traversées par son tracé", a indiqué le ministre lors de l'inspection de l'Entreprise de fabrication de traverses de chemin de fer dans la commune Bouti Sayah.

Elle renforcera également le réseau national de transport de marchandises et de voyageurs, a encore souligné Zaalane qui a, en outre annoncé la prochaine exploitation des lignes M'sila-Alger et M'sila-Batna après l'acquisition de nouveaux trains.

La wilaya de M'sila a bénéficié depuis 2010 de pas moins de 50 milliards DA pour la modernisation de 800 km de routes nationales et chemins de wilaya, a encore relevé le ministre



qui a considéré "légitime" la demande des habitants de M'sila d'une route d'accès à l'autoroute Est-ouest, estimant que sa satisfaction comprendra certainement la réhabilitation de la RN-60 demeure tributaire de la disponibilité de ressources financières.

Concernant le péage sur l'autoroute Est-ouest, Zaalane a assuré que l'opération débutera après l'achèvement de la mise en place des infrastructures nécessaires, affirmant que le tarif à appliquer sera "raisonnable".

Le ministre s'est enquis du fonctionnement de l'entreprise de fabrication de traverses de Bouti Sayah qui approvisionne les divers chantiers de construction de chemin de fer en cours dans le pays. Il a aussi reçu des explications sur les projets actuellement à l'étude des lignes ferroviaires Ain Lehdjel-Bouira et M'sila-Djelfa.

Le ministre devait clôturer sa visite dans la wilaya de M'sila par l'inauguration de la voie de contournement de la ville de Sidi Aïssa.

## ENVIRONNEMENT

### M<sup>me</sup> Zerouati met en avant l'importance de la formation dans le recyclage des déchets dans les régions dotées de CET

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima Zohra Zerouati a affirmé, lundi à Djelfa, que son département ministériel accorde un intérêt particulier à la formation dans le recyclage des déchets dans les régions dotées de centres d'enfouissement technique (CET).

Dans une conférence de presse en marge d'une visite de travail dans la wilaya de Djelfa, Mme Zerouati a déclaré que l'orientation des jeunes vers la formation dans le recyclage dans les régions dotées de centres d'enfouissement technique (CET), offrait de grandes opportunités de travail et contribuait à la création de richesses, d'autant plus que ce domaine renferme une valeur ajoutée économique. "Ce domaine permet d'atteindre deux objectifs.

Le premier étant la préservation de l'environnement et le développement des moyens pour en faire un levier économique par excellence, et le deuxième sera l'intégration des jeunes dans ce créneau, ce qui répond à notre stratégie", a expliqué la ministre.

Par ailleurs, Mme Zerouati a souligné que ses services s'intéressaient à la formation des enfants et leur sensibilisation quant



à l'importance de la préservation de l'environnement afin d'en faire, à l'horizon 2030, des citoyens respectueux de l'environnement et honorer les engagements envers la communauté internationale.

Concernant la situation d'austérité, la ministre a rappelé les dépenses de l'Algérie dans le cadre des programmes quinquennaux et durant les quinze dernières années (2000-2015) qui "s'élevèrent à près de deux milliards de dollars, ce qui a permis la création d'infrastructures".

La première responsable du secteur a précisé que "son secteur était le seul qui n'a pas besoin de budget, car comptant sur les taxes et impôts imposés aux entreprises classées outre existence d'un Fonds de l'Environnement et du Lit-

toral qui draine d'importantes ressources financières".

S'agissant du problème des déchets de la tannerie de Djelfa, notamment avec l'arrêt de la station d'épuration depuis plusieurs années, la ministre a indiqué que "cette question compte parmi les préoccupations de son secteur", ajoutant qu'une "commission sera installée pour le contrôle rigoureux de toutes les entreprises industrielles".

Pour rappel, la ministre a inspecté à une partie des festivités liées à la célébration de la Journée mondiale des régions humides.

La ministre a notamment visité certains stands d'organismes concernés par l'environnement tels

que la Conservation des Forêts, l'annexe locale de l'Agence du Bassin hydrographique (ABH) de Zahrez (Cheliff), le Centre national de Développement des Ressources biologiques, le Haut Commissariat au Développement de la Steppe (HCDS) et la Station de Contrôle de l'Environnement, entrée en service en 2009. La ministre avait inspecté auparavant le projet du parc urbain à la sortie sud de la ville de Djelfa où elle s'est enquis de la formation sur terrain des agents d'entretien de l'Entreprise Tazfa.

Elle a inauguré également le nouveau siège de la Direction de wilaya de gestion des CET, réalisé à la faveur d'une enveloppe financière de près de 110 millions de dinars.

La ministre a visité en outre le Centre de tri des déchets de la commune de Djelfa, le CET de la commune de Messaad (75 km au sud de la wilaya) qui s'étend sur une superficie de plus de 13 hectares avec une capacité de 60.000 m<sup>2</sup>.

Dans la commune de Dar Chioukh (42 km à l'est de la wilaya), Mme Zerouati s'est rendue au déversoir des eaux usées où elle a salué les projets dont a bénéficié la wilaya.



LA MINISTRE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE, DE LA FAMILLE ET DE LA CONDITION DE LA FEMME, GHANIA EDDALIA, L'A ANNONCÉ

## Les contrats de 147.000 bénéficiaires de l'ex-filet social à l'échelle nationale prolongés jusqu'à fin 2019

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a annoncé lundi à Tissemsilt le prolongement des contrats de 147.000 bénéficiaires de l'ex-dispositif du filet social au niveau national jusqu'à la fin de l'année 2019.

Au cours d'un point de presse, animé en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya de Tissemsilt, la ministre a assuré que les bénéficiaires de ces contrats ont été pris en charge en septembre dernier et intégrés au programme d'insertion professionnelle pour prolonger ensuite leurs contrats jusqu'à fin 2019.

Elle a insisté sur la nécessité d'accompagner cette catégorie en vue de son intégration définitive dans le monde du travail.

Mme Eddalia a indiqué que son département a procédé à la mise à jour et à l'assainissement des listes des bénéficiaires de l'indemnité forfaitaire de solidarité (IFS)



comme elle a annoncé de nouveaux quotas au titre du programme d'insertion sociale destiné aux diplômés universitaires.

Elle a rappelé que son département ministériel déploie des efforts pour prendre en charge des enfants autistes en réservant des classes spéciales au niveau des centres psychopédagogiques des enfants déficients pour leur assurer un accompagnement permanent.

En matière de formation du mouvement associatif, Mme Eddalia a rappelé le lancement des programmes de formation au profit des associations selon leur de-

mande et leurs besoins, soulignant que la formation des associations est une des missions principales dévolues à son département.

Par ailleurs, la ministre a annoncé l'octroi à la wilaya de Tissemsilt, cette année en cours, d'un quota supplémentaire de 1.600 nouveaux postes au titre de l'emploi temporaire du programme d'insertion sociale, l'octroi de l'indemnité d'insertion des diplômés universitaires, 600 autres concernant l'IFS destinées aux personnes né-

cessitaires. Un autre quota de 1600 microcrédits est alloué en plus de la formation de 400

jeunes porteurs de projets au titre du dispositif du microcrédit.

Mme Eddalia a procédé, au cours de sa visite dans la wilaya de Tissemsilt, à l'inauguration du centre psychopédagogique des enfants déficients mentaux de Theniet El Had.

Elle a également visité le centre psychopédagogique des enfants handicapés moteurs du chef lieu de wilaya et distribuant des équipements aux handicapés.

A la maison de la Culture Mouloud Kacem Nait Belkacem du chef-lieu de wilaya, la ministre a une exposition des travaux réalisés par des femmes bénéficiaires du microcrédit dans la wilaya et suivi un exposé sur les activités et statistiques de l'agence locale de développement social (ADS) de la région.

Mme Eddalia a, en outre, remis des chèques pour financer des micro-projets, diplômes de remboursements de micro crédits ainsi que des machines à coudre au profit des familles rurales.

Enfin, elle a donné le coup d'envoi de la caravane de solidarité et d'aide aux familles démunies des communes déshéritées de la région.

PARLEMENT - POLICE

## Visite sur terrain d'une mission temporaire d'information du Conseil de la nation à des structures de Sûreté à Alger

Une mission temporaire d'information, formée par la commission des Affaires juridiques, administratives et des droits de l'Homme du conseil de la Nation a effectué, lundi, une visite sur terrain à nombre de structures de la Sûreté de wilaya d'Alger pour s'enquérir de leur fonctionnement.

A cet effet, la mission s'est rendue au siège de la sous-direction de la police scientifique et technique, au siège de commandement et de contrôle ainsi qu'au siège de la Sûreté de la wilaya d'Alger. La création de cette mission temporaire intervient en application de l'article 134 de la Constitution qui permet aux commissions permanentes des deux chambres du Parlement - dans le cadre de leur règlement intérieur- de former une mission temporaire d'information sur un sujet précis ou une situation donnée.

Le règlement intérieur de chaque chambre fixe les dispositions auxquelles est soumise la mission.

Lors de cette visite, des explications sur le fonctionnement des différents services relevant de ces structures ont été fournies à cette mission.

Le directeur de la police judiciaire, le contrôleur de police, Feragh Ali a pré-

senté un exposé exhaustif sur l'action de la sous-direction et les principaux équipements utilisés dans les investigations outre les méthodes de travail des équipes de sécurité aux plans local et national.

M. Feragh a mis l'accent sur l'intérêt qu'accorde le Directeur général de la sûreté nationale (DGSN), le Général-major Abdelghani Hamel à la formation et à la mise à niveau de la ressource humaine ainsi qu'à l'acquisition d'équipements de pointe pour être au diapason des derniers développements en matière de police scientifique.

Au centre de commandement et de contrôle, des explications ont été fournies sur son fonctionnement ainsi que les équipements utilisés, notamment en ce qui concerne les caméras de contrôle et la méthode de leur répartition sur le territoire national.

Le directeur des moyens techniques à la DGSN, le contrôleur de police Zinedine Maakouf, a mis en avant les missions assignées au Centre, à l'instar de la fluidité du trafic routier et la récupération des voitures volées au niveau national.

Il également présenté un exposé sur les méthodes de fonctionnement du système de surveillance par caméras et les

mécanismes de coordination aux niveaux local et national.

Pour sa part, le chef de la Sûreté de wilaya d'Alger a présenté à la délégation, au niveau de son siège, un exposé sur l'activité de ses services notamment les démarches suivies en matière de placement en garde à vue tout en présentant les équipements techniques et les systèmes informatiques utilisés.

A l'issue de cette visite, le président de la mission d'information temporaire, président de la commission élargie des affaires juridiques et administratives du Conseil de la Nation, Mohamed Mani a salué, dans une déclaration à la presse, les efforts consentis par les cadres et agents de la DGSN en matière de protection des individus et des biens, valorisant, en outre, la stratégie suivie par le commandement de la Sûreté nationale notamment son attachement à la formation continue de la ressource humaine et à l'acquisition d'équipements de pointe.

Le haut niveau de la performance des différents services de la DGSN a permis à cet organe d'occuper une place importante aux niveaux arabe et africain et d'acquérir une expérience qui intéresse plusieurs pays.

## WILAYA D'ALGER: Plus de 2.000 dossiers de commerçants contrevenants communiqués à la justice en janvier dernier

Les agents de contrôle et de lutte contre la fraude relevant de la direction du commerce de la wilaya d'Alger ont dressé plus de 2.000 procès-verbaux contre des commerçants contrevenants aux règlements et lois régissant le secteur, dont les dossiers ont été transférés devant la justice, indique-t-on sur le site électronique officiel de la direction.

Le nombre des procès-verbaux dressés janvier dernier contre les commerçants contrevenants s'élève à 2.014 dont 769 pour non affichage des prix des marchandises, 624 pour vente de marchandises impropres à la consommation et 461 pour exercice illégal d'une activité commerciale.

Ces dossiers ont été transférés devant la justice en vue de leur traitement, outre 39 autres procès-verbaux relatifs à des dépassements de la réglementation des prix et les tarifs.

Lors de la même période, plus de 2.000 infractions commises par des commerçants inscrits sur le registre de commerce à Alger ont été recensées, tandis que la valeur des marchandises non facturées exposées à la vente s'élevait en janvier dernier à 73 millions de dinars, à travers les différents marchés, commerces et surfaces commerciales d'Alger.

Le bilan global des activités des équipes de contrôle relevant de la direction du commerce de la wilaya d'Alger fait état de 19.028 interventions durant la même période, à l'issue desquelles 2.041 procès-verbaux ont été dressés.

Il s'agit également d'infractions liées à l'application de prix non réglementaires, dont la valeur s'élève à 200.000 dinars, tandis que celle des marchandises saisies est estimée à 13 millions de dinars.

Selon le même bilan, le nombre des propositions à la fermeture des commerces est de 119 propositions dont 111 pour différents motifs notamment pour pratiques commerciales illégales et dans le cadre de la répression de la fraude, outre des infractions relatives au manque d'information et au risque alimentaire.

La direction du commerce de la wilaya d'Alger a tracé un programme précis pour le contrôle des activités des commerçants répartis sur le territoire de la wilaya d'Alger en 2018, en vue d'atteindre plus de 206.000 commerçants contrôlés en fin d'année, à hauteur de 17.000 commerçants/mois.

Ces opérations sont assurées par les inspecteurs et les agents relevant de cette direction, répartis sur 374 équipes.

La wilaya d'Alger compte 78 marchés de détail (marchés couverts), 46 marchés de proximité et quatre zones d'activité, à savoir: EL-Djorf, Bab Ezzouar, EL-Hamiz, Gué de Constantine et Jolie vue.

Elle compte également plus de 460 commerces, 6 abattoirs, 53 abattoirs pour volailles et une pêcherie, selon le même site.

## RECRUTEMENT

**Adrar : plus de 3.300 demandes d'emploi satisfaites en 2017**

Quelque 3.317 demandeurs d'emploi ont été embauchés en 2017 dans différentes entreprises établies dans la région d'Adrar, a-t-on appris hier de l'Agence locale de l'emploi (ANEM-Adrar).

L'agence a reçu l'année dernière 42.940 demandes d'emploi, dont 25.000 demandes sans qualification, plus de 10.830 promus d'établissements de la Formation professionnelle et 6.976 diplômés universitaires, a indiqué le directeur de l'agence, Hamza Babker. Ces postes ont été pourvus grâce au nombre d'offres d'emploi proposées l'année dernière et estimées à 6.564 postes, dont 3.679 créés dans le secteur privé et 2.464 dans le secteur public, en plus de 418 offres de compagnies étrangères activant dans la région, a-t-il précisé.

Le secteur des services détient 44% de ce nombre d'offres, suivi de celui du bâtiment et travaux publics (22%), les hydrocarbures (21%), l'industrie (8%) et l'agriculture (5%).

Dabs un autre registre, les services de l'inspection de travail de la wilaya d'Adrar ont effectué, durant la même période, plus de 2.840 visites d'inspection à travers les chantiers des différentes entreprises pour s'enquérir du respect des conditions de travail et des modalités d'embauche, a fait savoir M.Babker.

Il est noté, dans le cadre des activités d'inspection, de 247 visites aux chantiers du secteur public, 2.468 visites aux chantiers du secteur privé et 122 visites aux entreprises étrangères.

Ces visites ont été sanctionnées par l'établissement de 2.040 mises en demeure et de 566 procès-verbaux (PV) d'infractions liées au recrutement direct sans passer par l'agence de l'emploi, dont les PV ont été transmis à la justice, selon le responsable.

## INDUSTRIE

**Plus de 230 projets d'investissement approuvés dans la wilaya d'Alger entre 2012 et 2017**

Le directeur de l'Industrie et des mines de la wilaya d'Alger, Hammou Ben Abdallah a fait état lundi de l'approbation, entre 2012 et 2017, de 230 projets d'investissement relatifs à plusieurs créneaux liés à l'industrie pour une valeur globale de 693 milliards DA.

Sur un total de 230 projets approuvés, 53 sont inscrits au pôle pharmaceutique et biotechnologique de la nouvelle ville de Sidi Abdallah, en partenariat avec le ministère de l'Habitat et de la ville, a précisé à l'APS Hammou Ben Abdallah, ajoutant que l'ensemble de ces projets garantissent plus de 25.000 postes d'emploi.

Il a ajouté que les projets approuvés à Alger concernent les services dans le but de répondre aux besoins de la population et de l'administration médicale, à l'instar des projets de création de cliniques et de laboratoires ainsi que des hôtels, des parkings et de centres commerciaux.

Pour ce qui est des services, il a été procédé en 2017 au lancement des travaux de réalisation de 30 projets, en attendant le lancement de 10 autres, en sus de 30 projets à l'étude, a souligné le même responsable, précisant que les projets pharmaceutiques représentaient plus de 65% du nombre global des projets approuvés, outre les secteurs de l'industrie, du tourisme et des Technologies de l'Information et de la communication (TICS). Evoquant des projets supervisés par sa direction, M. Ben Abdallah a cité le projet du centre de facilitation de Mohammaadia, déjà mis en service et réceptionné par l'Agence nationale de développement de la PME (ANDPME) pour offrir des services et accompagner les jeunes investisseurs parmi les diplômés des



universités et instituts. Citant deux grands projets au niveau du ministère de l'Industrie, il a expliqué que premier est relatif à la création d'un pôle d'excellence au niveau de la Mitidja pour la transformation des produits agroalimentaires. Il a ajouté que le deuxième, qui s'inscrit dans le cadre du partenariat avec l'UE (France, Espagne, Finlande) en matière d'innovation et d'invention, vise à accompagner les PME et toutes les entreprises concernées en vue de leur insertion dans ce domaine. Il englobe les wilayas de Blida, Alger, Bouira, Boumerdes et Tipasa.

Pour ce qui est de l'aménagement et de la modernisation des zones industrielles, le même responsable a fait

savoir que la wilaya d'Alger euvrait, à l'heure actuelle, à confier la gestion de ces projets assurée actuellement par le ministère de l'Industrie aux autorités de wilaya, citant l'exemple du projet d'aménagement et de modernisation du quartier d'affaires de Bab Ezzouar, dont l'étude a été validée récemment, en sus du projet d'aménagement et de réhabilitation de la zone industrielle de Rouiba dont l'approbation de l'étude y afférente est prévue pour cette semaine.

Par ailleurs, le responsable a cité le projet d'aménagement et de réhabilitation de la zone industrielle de Oued S'mar, précisant qu'un appel d'offres sera lancé pour le choix du bureau d'études.

## COMMERCE

**APN: présentation en plénière du projet de loi sur le commerce électronique**

Le projet de loi relatif au commerce électronique a été présenté mardi par le ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Imane Houda Faraoun, en session plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) en présence du président de cette institution parlementaire, Saïd Bouhadja. Ce projet prévoit plusieurs dispositions permettant d'assurer la sécurité du e-commerce tout en définissant les obligations des e-fournisseurs et e-clients.

Tout d'abord, le texte stipule que l'inscription au registre du commerce et la mise en ligne d'un site web hébergé en Algérie sont deux conditions sine-qua-non pour l'exercice du commerce électronique.

Un fichier national des e-fournisseurs inscrits au registre de commerce est institué auprès du Centre nationale du registre de commerce (CNRC), note le texte qui définit les informations qui doivent accompagner l'offre commerciale électronique (identification fiscale, adresse, numéro de téléphone, numéro du registre du commerce, la garantie commerciale...).

Conformément au texte, la commande d'un produit ou d'un service passe par trois étapes obligatoires: la mise à disposition du e-consommateur des conditions contractuelles, la vérification des détails de la commande par ce dernier et la confirmation de la commande qui conduit à la formation du contrat.

Le projet de loi définit également les informations obligatoires que doit contenir le contrat électronique. Quant aux obligations du e-consommateur, le texte stipule qu'il est tenu de payer le prix convenu dans le contrat électronique dès la formation de ce document.

Concernant les transactions commerciales transfrontalières, le projet de loi indique que la vente par voie électronique d'un bien ou d'un service par un fournisseur résident à un e-consommateur établi dans un pays étranger, est dispensée des formalités de contrôle du commerce extérieur et des changes lorsque sa valeur n'excède pas l'équivalent en dinar de la limite fixée par la législation en vigueur.

Cependant, le produit de cette vente doit, après son paiement, être porté sur le compte de l'e-fournisseur



domicilié en Algérie auprès d'une banque agréée par la Banque d'Algérie, ou auprès d'Algérie Poste.

Lorsque l'achat électronique se fait à partir de l'Algérie par un e-consommateur auprès d'un e-fournisseur établi dans un autre pays et destiné exclusivement à un usage personnel, il est aussi dispensé des formalités du commerce extérieur et des changes lorsque sa valeur n'excède pas l'équivalent en dinar de la limite fixée par la législation en vigueur. Aussi, la couverture de paiement électronique pour cet achat est assurée à partir du compte devise "personne physique" du e-consommateur domicilié en Algérie.

Par ailleurs, il est stipulé que les transactions qui sont interdites sont celles portant sur les jeux de hasard, paris et loteries, les boissons alcoolisées et tabac, les produits pharmaceutiques, les produits portant atteinte aux droits de propriété intellectuelle, industrielle ou commerciale, tout bien ou service prohibé par la législation en vigueur ainsi que tout bien ou service soumis à l'établissement d'un acte authentique.

De même, est interdite toute transaction par voie

électronique des matériels, équipements et produits sensibles définis par la réglementation en vigueur ainsi que tout autre produit ou service pouvant porter atteinte aux intérêts de la défense nationale, à l'ordre public et à la sécurité publique.

**Paiement des transactions électroniques**

Selon le texte, le paiement des transactions commerciales électroniques s'effectue, à distance ou à la livraison du produit, par les moyens de paiement autorisés par la législation en vigueur.

Lorsque le paiement est électronique, il est effectué à travers des plateformes de paiement dédiées, mises en place et exploitées exclusivement par les banques agréées par la Banque d'Algérie ou bien Algérie Poste, et connecté à tout type de terminal de paiement électronique via le réseau de l'opérateur public de télécommunications.

La connexion du site web du e-fournisseur à une plateforme de paiement électronique doit être sécurisée par un système de certification électronique.

Dans le chapitre consacré au contrôle du e-fournisseur et à la constatation d'infractions, le texte indique qu'outre les officiers et agents de la police judiciaire prévus par le code des procédures pénales, sont habilités à constater les infractions aux dispositions de ce projet de loi les personnels appartenant au corps spécifique du contrôle relevant des administrations chargées du commerce.

En fonction de la nature des infractions, des amendes sont prévues allant entre 50.000 DA et 2 millions de DA, auxquelles s'ajoutent la radiation du registre du commerce, la fermeture du site web, et ce, sans préjudice de l'application de peines plus sévères prévues par la législation en vigueur.

Ce projet de loi indique que les personnes physiques et morales exerçant déjà le commerce électronique disposent d'un délai de six (6) mois, à partir de la date de la publication de ce texte, pour se conformer aux nouvelles dispositions.



## ENERGIE

## La consommation dans l'UE en 2016 s'écarte de l'objectif d'efficacité énergétique

La consommation d'énergie dans l'Union européenne (UE) a augmenté en 2016 par rapport à 1990 s'écartant de son objectif d'efficacité énergétique de 20%, montrent les données publiées lundi par l'office européen de statistiques, Eurostat.

Selon Eurostat, la consommation d'énergie finale dans l'UE a été de 1.108 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep) en 2016, soit 2,0% au-dessus de l'objectif d'efficacité énergétique.

La Commission européenne s'est engagée à réduire la consommation d'énergie de l'Union de 20% par rapport aux projections d'ici à 2020.

L'exécutif européen s'est engagé, en effet, à parvenir à une consommation d'énergie primaire inférieure ou égale à 1.483 Mtep et une consommation d'énergie finale inférieure ou égale à 1.086 Mtep en 2020.

Mais, la consommation d'énergie finale dans l'UE a augmenté de 2,1% entre 1990 (1.085 Mtep) et 2016 (1.108 Mtep).

En 2015, l'UE avait atteint l'objectif d'efficacité énergétique de 1.086 Mtep, mais, en 2016, la consommation est repassée au-dessus de l'objectif (2%).

Le niveau de consommation d'énergie finale le plus bas a été enregistré en 2014 (1.063 Mtep, 2,1% au-dessous de l'objectif) et le plus élevé en 2006 (1.194 Mtep, 10,0% au-dessus de l'objectif).

Les données d'Eurostat montrent également qu'en 2016, la consommation d'énergie primaire dans l'UE s'écartait de 4% de l'objectif d'efficacité énergétique.

Depuis 1990, première année pour laquelle des données sont disponibles, la consommation a diminué de 1,7%.

Toutefois, au fil des années, l'écart par rapport à l'objectif de consommation d'énergie primaire a



beaucoup fluctué. C'est en 2006 que la consommation s'est le plus écartée de l'objectif (16,2%, consommation de 1.723 Mtep), alors qu'un niveau historiquement bas a été atteint en 2014 (1,7%, 1.509 Mtep).

Au cours des deux dernières années, l'écart a recommencé à croître pour s'établir à 4% au-dessus de l'objectif fixé pour 2020, avec une consommation de 1.543 Mtep en 2016.

La consommation d'énergie a baissé au cours des dix dernières années principalement en Grèce, à Malte et en Roumanie, précise Eurostat. Ces pays ont enregistré des baisses de plus de 20%.

Selon l'office européen de statistiques, 19 Etats membres de l'UE ont vu leur consommation d'énergie augmenter entre 1996 et 2006, alors que seuls deux Etats membres ont enregistré une hausse de celle-ci

entre 2006 et 2016. Il s'agit de l'Estonie (+13,4%, à 6,2 Mtep en 2016) et la Pologne (+3,2%, à 99,9 Mtep en 2016). La Commission européenne tente, ces dernières années, de remédier à la situation actuelle de "grande vulnérabilité" de l'Europe, premier importateur d'énergie au monde.

Le vieux continent importe l'essentiel de sa consommation en gaz de la Russie et la moitié de ce gaz transite par l'Ukraine, et subit des crises d'approvisionnement répétées.

Outre la sécurité d'approvisionnement et l'indépendance énergétique, l'UE cherche à atteindre d'autres objectifs en matière d'écologie: par rapport aux niveaux de 1990, l'UE veut réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40% et augmenter la part des énergies renouvelables d'au moins 27% d'ici à 2030.

## PRIX DU PÉTROLE

## Le Brent clôture à plus de 68 dollars à Londres

Les cours du pétrole cédaient du terrain lundi en fin d'échanges européens alors que les investisseurs délaissaient les actifs les plus risqués et craignaient que la hausse de la production américaine ne continue.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril valait 68,17 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 41 cents par rapport à la clôture de vendredi.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour le contrat de mars cédaient 54 cents à 64,91 dollars.

Dans l'après-midi, le Brent a atteint 67,51 dollars, à son plus bas depuis près d'un mois.

"La chute des prix est liée à un sentiment de déprime assez généralisé.

Les marchés boursiers mondiaux sont sous pression, confirmant que la forte hausse des prix ces dernières semaines était principalement liée à l'optimisme ambiant", ont indiqué des analystes.

Les principaux indices de Wall Street évoluaient à nouveau en baisse lundi dans les échanges électroniques précédant l'ouverture, après une lourde chute enregistrée vendredi.

L'indice vedette Dow Jones a affiché en fin de semaine dernière sa plus lourde chute sur une séance depuis juin 2016.

"Les marchés sont corrélés et le mouvement sur les actions influence (la baisse du pétrole).

Tout comme l'attente d'une nouvelle hausse des stocks américains de pétrole cette semaine", a indiqué un analyste, en référence au rapport hebdomadaire du département américain de l'Énergie (DoE) attendu mercredi.

Après dix semaines consécutives de baisse, les stocks de bruts américains ont enregistré une forte progression la semaine dernière, de 6,8 millions de barils. Facteur également baissier du cours du pétrole, une nouvelle progression vendredi du nombre hebdomadaire de puits de pétrole actifs aux Etats-Unis de 6 unités à 765 puits, un indicateur avancé de la production américaine.

La hausse de cette production "devrait être confirmée" mardi dans le rapport mensuel sur les perspectives à court terme du marché de l'énergie, publié par l'Agence américaine d'information sur l'Énergie (EIA), a-t-il commenté.

Une relative hausse du dollar lundi face à un panier de six devises concurrentes faisait par ailleurs pression sur les cours.

La hausse du billet vert rend plus onéreux, et donc moins attractifs, les achats d'or noir libellés dans la devise américaine pour les investisseurs munis d'autres devises.

## BANQUE

## Le bitcoin présente un «risque très élevé» selon le président de la Banque centrale européenne

Le président de la Banque centrale européenne, Mario Draghi a mis en garde lundi contre le bitcoin et d'autres cryptomonnaies, "actifs très risqués" qui devraient être détenus avec grande prudence, notamment par les banques.

"Les monnaies virtuelles sont sujettes à une forte volatilité. Leur prix est entièrement spéculatif", a déclaré M. Draghi devant le Parlement européen à Strasbourg. En voyant que certains places boursières dans le monde cotent des actions en bitcoin, "les banques européennes se mettent à détenir des positions" dans cette monnaie virtuelle, a observé le banquier central, ajoutant: "Aussi, du fait que les cryptomonnaies évoluent dans un espace non réglementé, les banques qui disposent de celles-ci devraient tenir compte d'un risque élevé, surtout au regard de leur grande volatilité".

Le MSU, la branche de surveillance bancaire de la BCE pour environ 130 banques de la zone euro, "observe les risques prudentiels potentiels qui se présentent pour les institutions qui sont placées sous sa supervision", a-t-il ajouté.

## ÉTATS-UNIS

## Cnuced : La réforme fiscale va drastiquement réduire les flux mondiaux d'IDE

La réforme fiscale aux Etats Unis devrait drastiquement réduire les flux mondiaux d'IDE en incitant les multinationales américaines à rapatrier dans des conditions favorables près de 2 trillions de dollars de profits à l'étranger, a indiqué lundi la Conférence des Nations unies sur le commerce et l'investissement (Cnuced) L'allègement fiscal initié par le président Donald Trump va concerner les filiales des grands groupes américains à l'international qui représentent à elles seules près de la moitié des stocks mondiaux d'IDE, précise une édition spéciale du rapport de la Cnuced sur les tendances des investissements directs étrangers dans le monde.

Se basant sur l'expérience du dernier allègement fiscal aux Etats-Unis, opéré en 2005, la Cnuced estime que le montant des profits susceptibles d'être rapatriés par ces multinationales avec la mise en œuvre de cette réforme pourrait atteindre les deux trillions de dollars, ce qui va entraîner une forte baisse des IDE dans le monde. Ces



multinationales ont accumulé depuis des années près de 3.200 milliards de dollars de profits à l'étranger sans les rapatrier aux Etats-Unis où le taux d'imposition est particulièrement élevé, fixé à 35% avant la réforme.

Pour favoriser le rapatriement des profits, la nouvelle réforme propose de prélever obligatoirement une taxe unique à un taux préférentiel pour solde de tout compte, payable en plusieurs fois sur plusieurs années.

Le nouveau dispositif impose à ces entreprises de s'acquitter d'un prélèvement allant de 8% à 15,5%,

suivant qu'il porte sur du cash ou des investissements.

Les modifications apportées au régime d'imposition des sociétés auront une incidence importante sur les investissements aux Etats-Unis et sur les placements des entreprises américaines à l'étranger", souligne l'organisation onusienne dans ce rapport.

Les fonds disponibles pour le rapatriement sont aujourd'hui sept fois plus importants qu'en 2005, selon les mêmes données.

Pour autant, la Cnuced estime que l'impact sur les stocks mondiaux d'investissement dépendra de la

décision d'un nombre restreint des grandes multinationales de rapatrier leurs profits.

Il s'agit de cinq entreprises (Apple, Microsoft, Cisco, Alphabet et Oracle) qui détiennent ensemble plus de 530 milliards de dollars de profits à l'étranger, soit un quart du montant global des fonds disponibles.

Selon les estimations de la Cnuced, le rapatriement volontaire de ces profits pourrait entraîner une forte baisse des stocks d'IDE sortants des Etats Unis de 6,4 trillions de dollars actuellement à 4,5 billions de dollars.

Cependant, il est probable qu'une grande partie des stocks d'IDE détenus dans les pays en développement soit réinvestie à l'étranger dans des actifs productifs, indique la Cnuced.

"L'impact sur l'investissement dans les pays en développement reste à suivre de près.

Cependant, ces pays ont besoin de véritables investissements en actifs productifs", relève le rapport.

TIZI-OUZOU :

## Rencontre sur la diffusion et la production littéraire et scientifique en tamazight mardi et mercredi prochains

La diffusion et la production littéraire et scientifique d'expression amazighe est le thème d'une rencontre organisée mardi et mercredi prochains par la direction de la culture de Tizi-Ouzou, pour célébrer le deuxième anniversaire de l'officialisation de cette langue nationale, a-t-on appris lundi auprès de la même direction. Cinq wilayas (Oran, Batna, Bejaïa, Tipaza et Bouira) seront présentes à Tizi-Ouzou pour participer avec une exposition de livres à cette célébration qui se déroulera à la bibliothèque principale de lecture publique, selon le programme diffusé par la direction de la Culture. Des institutions de promotion de tamazight dont le Haut commissariat à l'amazighité (HCA), le Centre national de recherches préhistoriques et anthropologiques, le Centre national pédagogique et linguistique pour l'enseignement de Tamazight (CNPLET), des maisons d'édition et l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou prendront aussi part à cet événement, a précisé la même direction. Des conférences sur la production en langue amazighe sont également au menu de cette manifestation et seront animées par des universitaires et des responsables d'institutions de promotion de tamazight dont Saïd Chemakh, Hacène Halouane (enseignants à l'université de Tizi-Ouzou), Bilek Hamid (archéologue), Abderrezak Dourari (directeur du CNPLET) et Boudjemna Aziri (cadre au HCA), selon le programme de cette célébration. Retraçant le parcours de la constitutionnalisation de Tamazight langue nationale et officielle, la direction de la Culture a rappelé, dans la présentation du programme de cette célébration, qu'il a commencé en 1996, lorsque l'amazighité avait été reconnue dans la Constitution algérienne comme composante de l'identité nationale. La constitutionnalisation en 2002 de Tamazight, en tant que deuxième langue nationale, puis sa promotion au rang de langue officielle dans la Constitution de février 2016 sont de grandes étapes et un moment historique qui ont marqué ce processus vers la consolidation de cette composante de l'identité nationale algérienne. Une mesure qui mobilisera des moyens et des mécanismes pour sa promotion et sa prise en charge a-t-on souligné de même source.

BÉJAÏA :

## Des habitants du village d'Agninsihel (Barbacha) ferment la décharge communale

Des habitants d'Agninsihel, dans la circonscription de Barbacha, à 75 km au sud de Bejaïa, ont procédé lundi à la fermeture de la décharge communale en signe de protestation contre les effets nocifs qu'elle génère autant sur la population que l'environnement en général, apprend-on auprès de l'APC. Pour ce faire, les protestataires ont bonnement obstrué la piste qui conduit à la décharge empêchant ainsi tout mouvement de véhicules vers le site, a-t-on précisé, indiquant que ce mouvement au bout de quelques heures a déjà produit ses effets sur l'état de salubrité du chef-lieu communal, envahi subitement par l'amoncellement d'ordures dans plusieurs quartiers. "La situation qui laissait déjà à désirer c'est tout simplement compliquée", a regretté Bihmane, fonctionnaire qui reste cependant "solidaire" de cette montée au créneau, à cause des méfaits supposés de cet équipement. Les riverains "souffrent le calvaire à cause des odeurs, des fumées et d'autres pollutions qui en sont l'émanation directe", a-t-il affirmé, indiquant que "des ruches pleines ont été décimées, des sources d'eau affectées et des oliviers asséchés sans parler du phénomène de la prolifération dans et autour du site, d'animaux errants, qui, à lui seul, constitue une vraie source d'inquiétude". "Nous n'en voulons plus. Même en cas de réaménagement ou de rééquipement. Sa fermeture va être définitive", a menacé un des animateurs de la protestation, précisant que la décision "est citoyenne et collective". Le président de l'APC, Saded Akrou, s'est dit sensible aux doléances des habitants, mais estime que cette décision "n'est pas juste, car elle complique l'état de la salubrité de la commune". Mais, a-t-il dit, "on va tout faire, notamment en impliquant la direction de l'environnement pour un meilleur équipement de la décharge, pour qu'elle n'ait plus d'impact sur les riverains".

APS

RÉGION OUEST DU PAYS :

## Irrespect du quota des postes réservés aux handicapés par les entreprises

Plusieurs entreprises économiques basées dans la région Ouest du pays ne respectent pas les dispositions concernant le recrutement des personnes aux besoins spécifiques, a-t-on appris de l'inspecteur régional du travail.

Cette situation va à l'encontre des dispositions de la loi no 09-02 du 8 mai 2002 portant protection des personnes handicapées et leur promotion, notamment son article 27 qui exige de réserver 1% des postes de travail dans les entreprises économiques aux handicapés aptes à travailler, a déploré l'inspecteur régional du travail de la région Ouest, Mohamed Bendib, dans une déclaration à l'APS.

Dans ce contexte, il a mis l'accent sur les actions de sensibilisation menées par son organisme en direction des responsables d'entreprises afin qu'ils respectent la loi et permettent aux handicapés d'accéder à un emploi de manière permanente et stable. Selon le même responsable, les agents de l'inspection régionale du travail, englobant les wilayas d'Oran, Tlemcen, Ain Témouchent, Mostaganem,

Sidi Bel Abbès et de Mascara, ont effectué des visites à des milliers d'entreprises économiques offrant des possibilités de recrutement des handicapés. Ils ont recensé 163 entreprises publiques, privées et mixtes, qui ne respectent pas le quota d'emplois destinés aux handicapés. "Quelque 58 mises en demeure leur ont été adressées dans ce sens", a-t-il relevé.

S'agissant de l'absence de procès-verbaux d'infractions adressés à ces sociétés, Mohamed Bendib a expliqué que le non respect de cette loi est une infraction réelle. "L'inspection du travail ne peut délivrer que des mises en de-



mure. Elle ne dispose pas d'un pouvoir de qualifier cette défaillance d'infraction", déplore-t-il, insistant sur la nécessité d'une meilleure coordination entre acteurs du secteur de l'emploi en vue de faire bénéficier la catégorie des handicapés de plus de postes d'emploi. De son côté, l'Agence régionale de l'emploi de la région Ouest mène aussi cette action de sensibilisation pour exhorter des entreprises économiques à recruter des personnes handicapées, selon sa responsable, Zitouni Sarah. En 2017, l'agence a permis le placement de 57 personnes aux besoins spécifiques dans le cadre des efforts visant à une prise en charge optimale

de cette couche de la société, s'est-elle félicitée. Ainsi, 20 personnes handicapées ont été recrutées à Oran, 21 autres à Tlemcen, 4 à Sidi Bel Abbès, 8 à Mostaganem et enfin 4 à Ain Témouchent. La même responsable a indiqué qu'une femme ayant une déficience visuelle a été recrutée en qualité d'enseignante de la langue française avec la technique du braille dans une école.

Ce nombre de placements reste "dérisoire" pour certains, mais représente un "exploit pour nous car, il est le fruit de grands efforts des cadres de l'ANEM dans la recherche et la collecte des offres d'emploi pour cette couche", a souligné Mme Zitouni.

TISSEMSILT

ILS FALSIFIAIENT DES BILLETTS DE 2000 DA:

## Arrestation de 5 faussaires à Tissemsilt et Blida

Abd Meghit

Les éléments de la brigade de recherche du groupement du Darak El Watani de Tissemsilt ont procédé, au cours de cette semaine, au démantèlement d'un réseau de cinq personnes, spécialisé dans la falsification de la monnaie, selon un communiqué remis à notre bureau. Le démantèlement de ce réseau de trafiquants, dont l'activité s'étendait aux wilayas de Tissemsilt et Blida fait suite à l'arrestation à Tissemsilt de l'un de ses membres. Après une

fouille minutieuse, il a été trouvé en possession de l'inculpé 02 faux billets de banques en coupures de 2000 DA. Le mis en cause a déclaré aux enquêteurs du Darak EL Watani de Tissemsilt, a déjà écouler une somme de 300 000 DA de faux billets de coupures de 2000 DA à Tissemsilt par deux complices embauchés pour écouler cette somme à Tissemsilt, dont cette somme a été reçue de la part de ses deux autres complices qui demeurent à Bougara wilaya de Blida. Les aveux du faussaire ont permis aux éléments de la section de recherche de la gendarmerie

nationale de Tissemsilt de l'identification des pourvoyeurs de ce dernier en faux billets et qui demeurent à Bougara dans la wilaya de Blida, a souligné la même source, signalant que pour les besoins de l'enquête, une autorisation d'extension de compétence hors wilaya a été remise aux Darkis chargés de la mener. La fouille des domiciles des mis en cause, situé dans la commune de Bougara (Blida), a permis la saisie d'une panoplie d'outils composant l'arsenal utilisé par ces faussaires ont été récupérés (micro ordinateur, unité centrale, imprimante numérique en cou-

leur, un scanner, deux coupeurs de papiers, produits d'argent, des papiers de haute qualité destinés à la falsification ainsi que une voiture de marque «Volkswagen» utilisés pour les transports et l'écoulement des faux billets). Le procureur près le tribunal de Tissemsilt, a ordonné, avant-hier, la mise sous mandat de dépôt de 2 suspects et de 3 autres sous contrôle judiciaire, pour les chefs d'inculpation de constitution d'une bande de malfaiteurs, détention et mise en circulation sur le marché de faux billets de banque, a-t-on appris, hier, d'une source crédible.

KHENCHELA :

## Distribution de plus de 240 logements publics locatifs dans la commune d'Ouled Rechache

Un total de 247 logements publics locatifs (LPL) a été distribué lundi dans la commune d'Ouled Rechache, wilaya de Khenchela.

Ce quota d'habitations attribué en présence des autorités locales de la daïra d'Ouled Rechache, fait partie d'un ensemble de 463 unités de ce même type d'habitat, a précisé à l'APS, le di-

recteur de l'office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Mustapha Aïssa. Le reste de ces habitations, soit 216 unités ont été distribuées dans le cadre des prés-affectations, a fait remarquer le même responsable. Durant le mois de janvier dernier, il a été procédé à l'attribution d'un quota de 226 logements LPL dans la localité d'Aïn

Touila en plus de 100 autres habitations au chef-lieu de wilaya, ajoute M. Aïssa.

Le tirage au sort concernant la distribution d'un total de 1.876 LPL dans la commune de Kais, wilaya de Khenchela a été effectué la semaine dernière en présence d'un huissier de justice, en attendant l'attribution de ce quota, a-t-on signalé.



# LUTTE CONTRE L'ANALPHABÉTISME

## SELON L'ASSOCIATION IQRAA

### Baisse à 10 % du taux général de l'analphabétisme en Algérie

Le taux général de l'analphabétisme en Algérie a connu une baisse sensible ces dernières années pour atteindre 10 % en 2017, alors qu'il était de l'ordre de 42 % avant 2006, a indiqué lundi à Bouira la présidente de l'association algérienne de l'alphabetisation Iqraa, Aïcha Barki.

"Grâce à la stratégie adoptée depuis 2007 par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, l'analphabétisme a régressé dans notre pays. A la fin 2017, le taux était de 9,11 chez les femmes et 11,16 chez les hommes, soit un taux général de 10 %", a précisé Mme Barki lors d'un point de presse tenu en marge de la cérémonie d'inauguration d'un centre d'alphabetisation à Ain Bessam (Ouest de Bouira). Ce taux d'analphabétisme était à 42 % avant 2006, a tenu à préciser la même responsable lors de cette cérémonie.

Par ailleurs, Mme Barki a saisi cette occasion pour réitérer sa volonté de travailler plus pour réaliser et équiper d'autres centres d'alphabetisation au niveau national grâce à une convention signée en 2006 entre l'association Iqraa et Ooredoo.

"Ce centre d'alphabetisation est le cinquième inauguré dans le cadre de la convention qui lie l'association Iqraa à Ooredoo depuis 2006, et il est le quinzeième du genre au niveau national grâce aux efforts que continue de fournir notre association pour lutter davantage contre le phénomène de l'analphabétisme dans notre pays", a souligné Mme Barki.

Situé en plein centre ville de la commune d'Ain Bessam, à une vingtaine de kilomètres à l'ouest du chef lieu de la wilaya de Bouira, le centre en ques-



tion est composé de quatre salles réservées à l'apprentissage pour femmes adultes et aux femmes au foyer.

Les salles sont dotées de tous les moyens matériels dont des micro-ordinateurs, des machines à coudre, ainsi que d'internet pour faciliter l'apprentissage pour les femmes adultes inscrites au niveau du centre, a expliqué en outre la même responsable.

"Ce centre permettra de former 100 apprenants par an, et c'est très important pour la région", a indiqué la présidente de l'association Iqraa. Pour les projets futurs de son association,

Mme Barki a fait savoir qu'elle projette avec les différents partenaires, dont Ooredoo, de construire un centre modèle d'alphabetisation à Chéraga (Alger), qui sera dédié à toutes les spécificités, a-t-elle dit à la presse. La même responsable a ajouté en outre que son association prévoyait également de réaliser d'autres centres d'alphabetisation pour adultes et d'autres structures pour l'apprentissage mobile par téléphone portable. Tous ces projets seront au centre du prochain forum du journal El-Moudjahid à Alger, a-t-elle dit.

## Démantèlement d'un réseau de trafic des stupéfiants à Oran et Maghnia

Les services de la gendarmerie nationale, en coordination avec un détachement de l'ANP, relevant de la 2ème région militaire, ont démantelé, dimanche, à Oran et Maghnia, un réseau de trafic des stupéfiants, dans une opération soldée par la saisie de plus de 91 kilos de kif traité, a appris l'APS lundi de ce corps de sécurité.

Agissant sur renseignements, les gendarmes-enquêteurs ont arrêté cinq narcotrafiants dont deux femmes, constituant le réseau de trafic de drogue, comme ils ont saisi trois véhicules et des sommes d'argent en dinars et en devises, a-t-on in-



diqué de même source.

A Oran et au niveau des hauteurs de la localité d'El Hassi, à l'Ouest de la ville, les gendarmes de la section des recherches, relevant du grou-

pement territorial d'Oran ont arrêté deux individus, en possession de plus de 12 kilos de kif traité avant d'appréhender un troisième acolyte en possession de plus de 35 kilos de

la même substance.

Poursuivant l'enquête, et en vertu d'une autorisation d'extension de compétence territoriale, les enquêteurs ont perquisitionné à Maghnia (Tlemcen) deux domiciles, appartenant aux membres du réseau et saisi plus de 44 kilos de kif traité. Ils ont également procédé à l'arrestation des deux femmes. Il est à rappeler que les services de la gendarmerie nationale d'Oran, en coordination avec un détachement de l'ANP, relevant de la 2ème région militaire, ont démantelé, le week-end dernier à Oran, un autre réseau de trafic des stupéfiants et saisi 7,5 kilos de kif traité.

## VOL DE 147 MILLIONS DE CENTIMES À UN COMMERÇANT DE OUED SMAR:

### Un suspect arrêté et un autre en fuite

Les services de Sûreté de la circonscription administrative de Bir Mourad Rais ont arrêté un suspect impliqué dans une affaire de destruction volontaire de biens appartenant à autrui suivie de vol (une somme de 147 millions de centimes) et détention d'une arme prohibée alors que son acolyte demeure en état de fuite, a indiqué un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté d'Alger. L'affaire a été traitée par les services de Sûreté de la circonscription administrative de Bir Mourad Rais suite à l'officialisation d'une plainte

par un citoyen se disant victime d'un vol au niveau d'un magasin de grossiste à Oued Smar.

Après avoir stationné son véhicule et en se dirigeant vers les grossistes, la victime a reçu un appel d'un inconnu l'informant que l'une des vitres de son véhicule a été brisée et en se rendant immédiatement sur les lieux, il découvre une portière ouverte après que la vitre ait été brisée et constate le vol d'un montant de 147 millions centimes, précise la même source. Après étude des enregistrements de caméras de

surveillance d'un local en face, les éléments de la police ont pu identifier les auteurs et suite à deux autorisations d'élargissement de la compétence et de perquisition, la police a arrêté l'un des deux auteurs et récupéré une somme de 190.000 DA et une arme prohibée alors que le deuxième se trouve en état de fuite. Après finalisation de la procédure, le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République qui a ordonné sa mise en détention provisoire, conclut le communiqué.

## GHARDAÏA : Lancement prochain d'une étude pour déterminer les points noirs et lacunes du réseau routier

Une étude portant sur les points noirs et lacunes du réseau routier ainsi que les causes des accidents de circulation dans la wilaya de Gharadaïa sera très prochainement lancée, a révélé hier à l'APS le directeur des travaux publics (DTP), Ali Teggar.

Cette étude sera élaborée en collaboration avec les services de la sécurité routière du groupement de la Gendarmerie nationale de Gharadaïa et les ingénieurs des travaux publics pour mettre en place une stratégie de sécurité routière et de prévention des accidents de la route, en tenant compte sur le terrain des lacunes et autres points noirs du réseau routier de la wilaya, eu égard au lourd bilan de mortalité routière enregistré au cours des dernières années, a précisé M. Teggar.

Cette étude permettra d'identifier sur le terrain les points noirs et les lieux d'accidents récurrents, en tenant compte des spécificités de chaque route, dans le but de prendre les mesures qui s'imposent et faire face à la problématique des accidents de la route, a ajouté le DTP.

Des sorties sur le terrain seront organisées avec les éléments de la gendarmerie durant le mois de février courant, à travers le territoire de la wilaya, pour élaborer une carte des accidents de la circulation et répertorier les points noirs nécessitant une intervention urgente, notamment en matière de signalisation horizontale et verticale afin de faciliter la circulation et d'améliorer le confort dans l'usage de la voirie, a-t-il expliqué.

Des efforts ont été déployés ces dernières années pour la modernisation et l'amélioration du niveau de service du réseau routier de la wilaya, notamment la réalisation de 85 ouvrages d'art (39 ponts et 46 dalots), répartis sur les routes et autres chemins traversant la wilaya de Gharadaïa, et ce pour un investissement de plus de 8 milliards DA, a fait savoir M. Teggar.

En outre, les pouvoirs publics ont investi "des sommes colossales" pour le développement des infrastructures routières traversant la wilaya de Gharadaïa réputée comme milieu aride qui exige le développement d'importants investissements, la recherche d'alternatives techniques et l'adaptation des exigences aux particularités environnementales de ce milieu, a poursuivi le responsable.

Des travaux de modernisation, de renforcement et de dédoublement de voies du réseau routier classé routes nationales dans la wilaya de Gharadaïa ont été effectués pour faciliter les déplacements, améliorer la connexion entre les différentes localités, villes et dessertes structurantes de la wilaya ainsi que l'amélioration de la sécurité routière, l'élimination des points noirs et l'allègement du trafic durant les crues cycliques des oueds et rivières de la région. La wilaya de Gharadaïa a enregistré, selon un bilan de la protection civile, durant l'année écoulée, 582 accidents ayant engendré 50 morts et 845 blessés, contre 601 accidents en 2016 (40 morts et 743 blessés).

Elle dispose d'un réseau routier de 1.037 km de route nationale (sans tenir compte des 50 km de la route d'évitement de la vallée du M'zab non encore classée), de 292 km de chemins de wilaya et de 463 km de routes communales, dont 258 km revêtus.

ESPAGNE:

## Vols annulés et des milliers d'élèves empêchés d'aller à l'école à cause des chutes de neige

Des chutes de neige en Espagne ont entraîné lundi l'annulation de dizaines de vols à l'aéroport de Madrid et empêché des milliers d'élèves de se rendre à l'école.

Au total, 42 vols ont été annulés à l'aéroport Madrid-Barajas (19 à l'arrivée, 23 au départ), a indiqué une porte-parole du gestionnaire aéroportuaire espagnol Aena. Six vols ont également dû être déviés, dont quatre sur Valence et deux sur Barcelone. En milieu de journée, deux pistes sur quatre avaient été fermées. A 16H00 GMT, les quatre pistes étaient de nouveau opérationnelles et le trafic était revenu à la normale, a précisé la porte-parole.

A travers le pays, des milliers d'élèves n'ont pas pu se rendre à l'école en raison des intempéries, dont 38.000 en Castille-La Manche (sud) et 2.000 en Catalogne (nord-est), selon les autorités locales.

La préfecture de Madrid a annoncé lundi avoir relevé le niveau de son plan neige, qui prévoit le déploiement de chasse-neige, des opérations de salage ou d'interdiction de certaines routes. Il avait été enclenché samedi pour la première fois de l'année.

L'agence météorologique nationale prévoit encore pour mardi de la neige et des gelées dans le nord, l'est et l'ouest de l'Espagne, ainsi que dans le centre et dans les montagnes du sud-est. Le phénomène devrait toutefois perdre en intensité.

Début janvier, l'armée avait dû venir au secours de milliers d'automobilistes coincés toute la nuit dans leurs véhicules, après de fortes chutes de neige sur l'autoroute reliant Madrid à Ségovie (nord-ouest).

PAKISTAN

## Un mort et sept blessés dans l'explosion d'une moto piégée dans le sud

L'explosion d'une moto piégée a fait lundi un mort et sept blessés dans le Balouchistan, province du sud du Pakistan, ont indiqué les autorités. Un engin explosif improvisé (IED), "caché dans une moto dans une zone peuplée de la ville de Panjgur, a été actionné par une télécommande", a indiqué Ghulam Ali, le secrétaire provincial de l'intérieur.

Deux des blessés se trouvent dans un état critique, a indiqué Bashir Bangulzai, le commissaire de la région de Makran, dont Panjgur fait partie. Une fillette de 6 ans et sa mère sont par ailleurs décédées dimanche dans une banlieue de Panjgur lorsqu'une grenade que l'enfant avait trouvé près de sa maison et avec laquelle elle jouait a explosé.

Le Balouchistan, frontalier de l'Iran, est la province la plus pauvre du Pakistan, malgré des gisements d'hydrocarbures et de minéraux, mais aussi la plus instable.

DANEMARK:

## Les sociaux-démocrates veulent tarir l'immigration "non-occidentale"

Le Parti social-démocrate, membre de l'opposition au gouvernement de centre-droit au Danemark a présenté lundi un projet de réforme censé tarir l'arrivée d'étrangers "non-occidentaux" à travers une batterie de mesures rejetées par les autres partis de gauche.

"Nous voulons plafonner le nombre d'étrangers non-occidentaux accueillis au Danemark pendant une année", a expliqué dans un dossier publié sur internet la cheffe de "Socialdemokratiet", Mette Frederiksen. "Nous voulons réformer notre système d'asile entre autres en installant des centres d'accueil à l'extérieur de l'Europe. A l'avenir, il ne sera possible pour les réfugiés d'obtenir l'asile au Danemark qu'au titre des quotas fixés par l'ONU", a-t-elle ajouté.

Les demandeurs d'asile qui se présenteront "spontanément" au Danemark seront "renvoyés vers un centre d'accueil dans un pays hors d'Europe, par exemple en Afrique du Nord, pendant l'examen de leur dossier". En cas d'acceptation du dossier par les services d'immigration du Danemark, les demandeurs ne seront pas autorisés à se rendre dans le pays scandinave mais resteront dans le pays de transit où la demande a été traitée, placés sous la protection du HCR (Haut commissariat aux réfugiés des Nations unies) mais à la charge financière de Copenhague, a-t-elle dit.

Après avoir accueilli un peu moins de 30.000 personnes lors de la crise migratoire de 2015 et 2017, le Danemark a fermé ses frontières terrestres avec l'Allemagne et durci ses conditions d'accueil, faisant drastiquement baisser le nombre de demandeurs d'asile à 3.500 l'an dernier. Pour autant, le pays de 5,7 millions d'habitants n'a plus les moyens d'intégrer



les étrangers sur son sol, affirme Mette Frederiksen.

"La population au Danemark a changé rapidement en peu de temps. En 1980, 1% de la population danoise n'était pas d'origine occidentale. Aujourd'hui on est à 8%", a-t-elle souligné. Deux formations de l'opposition de gauche ont rejeté ce texte présenté à un peu plus d'un an des prochaines législatives.

Pour la Liste de l'unité (extrême gauche), le Danemark ne résoudra par le défi de l'intégration "en se déchargeant de (sa) responsabilité sur l'Afrique du Nord". "Irréaliste", a commenté De Ra-

dikale (social-libéral).

Titulaire d'une maîtrise d'études africaines, ancienne ministre de l'Emploi et de la Justice, Mme Frederiksen est l'une des 48 élus sociaux-démocrates au Parlement monocratique du Danemark qui compte 179 députés. Le deuxième parti représenté au Folketinget, le Parti populaire danois, anti-immigration (PPD, 38 députés), ne siège pas au gouvernement de centre-droit de Lars Lokke Rasmussen mais pèse considérablement sur sa politique migratoire notamment, en échange de ses voix.

ÉTHIOPIE:

## Un million de déplacés après des affrontements ethniques

Des mois d'affrontements sporadiques entre les deux principaux groupes ethniques en Ethiopie ont forcé près d'un million de personnes à quitter leurs foyers, selon un rapport des Nations unies.

Les violences opposant des membres des communautés Oromo et Somali le long des frontières des deux Etats du même nom, dans le sud du pays, intermittents tout au long de l'année 2017, se sont intensifiées à partir du mois de septembre, faisant plusieurs centaines de morts, selon les autorités. Des chiffres récents de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) des Nations unies montrent que le nombre de déplacés est bien plus important qu'on ne le pensait.

"Des données préliminaires collectées en novembre 2017 par l'OIM indiquent que près d'un million de personnes ont été déplacées en raison du conflit le long de la frontière



entre les Etats Oromia et Somali", depuis 2015, selon un rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (Ocha).

Pour la seule année 2017, quelques 700.000 déplacés ont été dénombrés, avec un "pic significatif" en septembre, selon ce document. "La plupart des déplacés, qui ont fui avec ce qu'ils pouvaient emporter sur eux, vivent aujourd'hui dans des conditions précaires,

dépendant de l'aide humanitaire internationale et nationale", a souligné l'OIM.

Si les disputes sont courantes entre communautés au sujet de la démarcation des frontières administratives ou de l'accès aux ressources (points d'eau, pâturages...), elles débouchent rarement sur des violences d'une telle intensité. La raison pour laquelle elles ont débuté reste floue, dirigeants oromos et so-

malis'accusant mutuellement d'avoir déclenché les hostilités.

Ces violences illustrent les tensions qui traversent le système de gouvernance éthiopien, dit de "fédéralisme ethnique". Ce système est censé offrir un degré d'autonomie aux différents communautés du pays, divisé depuis 1995 en neuf régions administratives. Ses détracteurs disent qu'il contribue à exacerber les sentiments d'appartenance et à "ethniser" d'anciens différends fonciers dans le deuxième pays le plus peuplé d'Afrique (plus de 100 millions d'habitants).

Depuis plus de deux ans, l'Ethiopie est secouée par des protestations à caractère social, économique et politique, qui ont fait près de mille morts selon la Commission éthiopienne des droits de l'Homme, et conduit le pouvoir à instaurer l'état d'urgence d'octobre 2016 à août 2017.

SUISSE:

## Aide de 12 millions de francs aux réfugiés Rohingyas

La Suisse a décidé d'accorder une aide de 12 millions de francs suisses (environ 12 millions de dollars) aux réfugiés Rohingyas de Birmanie qui se trouvent au Bangladesh, a rapporté lundi la presse locale. Cette aide a été annoncée lors de la visite au Bangladesh du président de la Confédération helvétique,

Alain Berset.

Arrivé dimanche au Bangladesh pour une visite officielle, M. Berset s'est entretenu lundi avec le président du Bangladesh Abdul Hamid et la Première ministre Sheikh Hasima. Le président de la Confédération helvétique doit visiter mardi le camp de Kutupalong, dans le

sud-est du Bangladesh.

Près d'un million de réfugiés Rohingyas, qui ont fui la Birmanie, se trouvent actuellement au Bangladesh, selon des médias. Avec l'arrivée de la mousson, leur situation risque de se détériorer encore pour les prochains mois.



## LUTTE ANTI-CANCER: Une meilleure prise en charge des leucémiques à Ouargla

L'ouverture en 2017 de la prise en charge des leucémiques au niveau du centre anticancéreux (CAC) d'Ouargla a contribué à une meilleure prise en charge de ces malades, a-t-on affirmé lundi à l'établissement public hospitalier EPH-Mohamed Boudiaf d'Ouargla.

Cette nouvelle démarche a ouvert de larges perspectives thérapeutiques aux personnes atteintes de la leucémie, dont les jeunes sont les plus exposés, et leur a épargné les déplacements sur de longues distances vers les wilayas de Batna, Constantine ou Alger pour se soigner, a indiqué un leucémologue à l'EPH d'Ouargla.

Le CAC a accueilli l'année dernière près de 150 malades atteints du cancer du sang (leucémie) qui ont été pris en charge grâce au concours de trois spécialistes qui y exercent, aidés par la disponibilité des équipements et moyens médicaux nécessaires, a expliqué Dr. Abdelbaki Ferdiya.

D'une moyenne d'âge de la trentaine, ces malades, issus notamment des wilayas d'Ouargla, El-Oued, Tamanrasset, Illizi et Ghardaïa, sont pris en charge, au volet thérapeutique, par ce centre en attendant l'ouverture d'une unité spécialisée de traitement de la leucémie, sous toutes ses formes.

D'intenses efforts sont entrepris, en outre, pour la création d'une unité spécialisée en vue de prendre en charge les malades, non seulement ceux issus du Sud-est du pays, mais aussi ceux de différentes régions du pays, a indiqué le directeur de l'EPH-Mohamed Boudiaf, Tarek Belbey.

Les prestations de prise en charge des personnes atteintes de leucémie seront renforcées par l'ouverture prochaine d'un service de médecine nucléaire doté d'équipements de haute technologie, consistant en deux appareils "caméra-gamma" et le labo-chaud, en attendant l'obtention du certificat de conformité de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), a-t-



il expliqué. Premier du genre dans le Sud du pays, ce service est appelé à fournir des prestations médicales pointues (analyses et diagnostics) aux cancéreux, notamment parmi les personnes âgées, selon le directeur de l'EPH.

—Plus de 4.700 patients traités par chimiothérapie en 2017 au CAC d'Ouargla— Quelque 4.716 cancéreux, de différents types, ont été pris en charge l'année dernière au niveau du CAC d'Ouargla, dont 605 ont bénéficié du traitement par radiothérapie, selon les données fournies par l'EPH-Mohamed Boudiaf. Fruit de la coopération algéro-cubaine, le CAC d'Ouargla, encadré par un staff médical et paramédical mixte, accueille chaque mois de 65 à 85 malades qui bénéficient du traitement par radiothérapie.

Au moins 265 cas de cancer ont été

recensés l'année dernière pour la seule wilaya d'Ouargla et ont bénéficié de soins au niveau de ce centre, a indiqué le chef de service de la prévention à la direction de la santé et de la population (DSP) d'Ouargla, Dr. Djamel Maâmri.

Selon ce responsable, le cancer de la prostate avec 21 cas chez les hommes se classe en tête des différents types de cancers enregistrés, suivi du cancer colorectal (12 cas), du cancer du poumon (10 cas) et de celui de la vessie (10 cas). Chez les femmes, 81 cas de cancer du sein ont été relevés, suivi du cancer du colon (17 cas), et de celui du col de l'utérus (7 cas).

Selon le même responsable, le cancer du sein est l'un des plus dangereux types de cancer atteignant les femmes, représentant un taux de 45% à 50% des cancers diagnostiqués chez cette catégorie sociale dans la wilaya d'Ouargla.

## GRIPPE SAISONNIÈRE: 19 décès recensés en Algérie

Dix-neuf (19) cas de décès, causés par le sous-type H1N1 de la grippe saisonnière, ont été recensés à l'échelle nationale, essentiellement au Centre et à l'Est du pays, a révélé lundi à Alger, le chargé de la surveillance de la grippe à l'Institut Pasteur d'Alger (IPA), Dr Fawzi Derrar.

"Nous nous attendions à un pic épidémiologique durant le mois de janvier et ce fut le cas depuis la deuxième moitié de celui-ci. A ce jour, le Centre national de référence de la grippe a recensé 19 décès, le dernier cas remonte au 31 janvier et concerne un sexagénaire, originaire de Bord Bou Arreridj", a déclaré à l'APS M. Derrar.

Le même responsable a précisé que tous ces décès ont été causés par le sous-type de la grippe saisonnière, le H1N1, et figurent parmi les 190 cas "sévéres" ayant nécessité une hospitalisation, essentiellement au Centre et à l'Est du pays.

Ace propos, il tient à attirer l'attention sur le fait que les analyses épidémiologiques ont révélé que toutes les personnes décédées n'étaient pas "vaccinées", d'où, a-t-il insisté, l'impératif de la prévention. Ceci, a-t-il argumenté, d'autant plus que "l'Algérie a consenti des efforts considérables en terme de vaccination ces dernières années". "Face à une affection qui peut être

à l'origine d'un décès, les citoyens doivent prendre leurs précautions en se vaccinant", a-t-il préconisé.

Depuis le début du mois en cours, un "déclin de la phase intense" de cette activité est observé, a poursuivi M. Derrar, notant que "la situation commence à revenir à la normale s'agissant de la circulation du virus en question". Il recommandant, toutefois, la même "vigilance" dès lors que le virus "continue encore à circuler et qu'il peut être responsable de nouveaux cas de grippe".

Il conseille, en outre, d'adopter d'autres "mesures-barrières" que le vaccin, afin de "limiter" la propagation du

virus, citant le lavage des mains, l'utilisation de mouchoirs "uniques", l'isolement et l'éloignement pour les personnes atteintes par le virus, etc.

Interrogé, par ailleurs, sur le cas de la parturiente décédée récemment à Tiaret et dont le décès aurait été causé, selon certains médias, par le virus H1N1, le représentant de l'Institut Pasteur a assuré que "le laboratoire de référence a infirmé cette hypothèse".

En 2017, le nombre de décès induits par la grippe saisonnière a été beaucoup moins important, "n'excédant pas le dixième" de cette saison, a fait savoir le même responsable.

## BLIDA

PROJET DU CENTRE  
D'ONCOLOGIE  
PÉDIATRIQUE :

## Une aide de 15 millions DA de la part de la wilaya

Les autorités locales de la wilaya de Blida ont décidé de contribuer à hauteur de 15 millions DA au projet du centre caritatif d'oncologie pédiatrique qui sera lancé prochainement à Blida, à l'initiative de l'association "El Badr" d'aide aux malades du cancer, a annoncé samedi le wali.

L'octroi de cette aide qui sera destinée à la réalisation bloc social du centre, a été annoncé par Mustapha Laayadi, à l'ouverture de la 11e journée d'étude organisée par l'Association "El Badr" sous le slogan "Pour nos enfants, construisons ensemble le premier centre d'oncologie pédiatrique en Algérie", dans le cadre la célébration de la journée internationale de lutte contre le cancer.

Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de représentants des ministères de la Santé et de la Solidarité, plusieurs parties et institutions et de nombreux bienfaiteurs ont apporté leur soutien au financement de cette structure de santé et à sa concrétisation sur le terrain.

L'association "El Badr" a bénéficié d'un terrain mitoyen au CHU Frantz Fanon pour l'implantation de ce centre spécialisé, a rappelé le président de l'association, Mustapha Moussaoui, précisant que l'étude technique a été élaborée sur la base d'avis d'ingénieurs et d'experts français et libanais, de médecins en oncologie et de responsables du secteur de la santé. Nous fondons de grands espoirs sur les bienfaiteurs et les hommes d'affaires pour participer à la réalisation de ce centre, premier du genre à l'échelle nationale, a-t-il déclaré.

Cette rencontre à laquelle ont pris part des experts tunisiens, français et libanais a vu l'organisation d'atelier pour recueillir leurs idées et opinions dans ce domaine avant le lancement du projet de ce centre d'une capacité de 60 lits en plus de 24 chambres destinées aux parents, en sus d'autres structures dont des espaces de scolarité et de détente.

A rappeler que l'association "El Badr" a déjà réalisé "Dar El Ihsane" qui fournit grâce aux dons des prestations gratuites aux cancéreux comme l'hébergement, la restauration et le transport.

## PARAMÉDICAL :

## 120 postes de formation d'aide-soignant à El-Oued

Au moins 120 postes pédagogiques de formation spécialisée d'aide-soignant de la santé publique sont ouverts dans la wilaya d'El-Oued pour l'année 2018, a-t-on appris jeudi auprès des responsables de la direction locale de la santé et de la population (DSP).

Cette opération intervient en appli-

cation de la stratégie du ministère de tutelle visant à promouvoir ce genre de formation dans le but de mettre fin au déficit enregistré en personnels paramédicaux dans les différentes structures de santé, notamment celles implantées dans les zones rurales et enclavées, a-t-on souligné. Ces postes se répartissent

sur les 12 daïras que compte la wilaya d'El-Oued, selon leurs besoins et la densité de leur population, a-t-on indiqué de même source. Pour améliorer le niveau professionnel de paramédicaux dans les établissements hospitaliers et de proximité, les candidats attendus seront sélectionnés sur la base d'un

concours englobant des épreuves écrites en rapport avec différentes matières liées à la formation paramédicale, a-t-on signalé. La wilaya d'El-Oued a bénéficié l'an dernier de 53 postes pédagogiques de formation supérieure en paramédical dans huit (8) spécialités.

APS

# COMMENT SE DÉBARRASSER RAPIDEMENT D'UNE GRIPPE ?

La grippe, « ça met par terre », « ça casse »... Si les symptômes sont le plus souvent sans gravité, ils restent pénibles. Que faire en attendant que ça passe ?

Si l'on souhaite se remettre rapidement ou limiter les symptômes, il est préférable de ne pas attendre que ça passe. C'est ce que conseille le Dr Cohen, directeur du réseau Grog (Groupes régionaux d'observation de la grippe). « En France, les antiviraux, comme le zanamivir ou l'oseltamivir, sont peu prescrits. C'est dommage, car ils sont efficaces quand ils sont administrés dans les 36 heures qui suivent l'apparition des symptômes. Certes, ils sont coûteux, mais s'ils permettent de réduire les arrêts maladie, c'est autant d'économies réalisées, sans compter que les patients s'en trouvent infiniment mieux. » L'efficacité de ce type de médicaments dépendant de la précocité de leur prise, il vaut mieux consulter rapidement quand on commence à se sentir grippé. Cela permet d'obtenir une prescription pour un traitement antiviral, si le praticien le juge opportun.

Mal partout, grosse fièvre, impression d'avoir les muscles et les os atteints ? C'est classique. En respectant les doses prescrites, on prend du paracétamol (pas plus de 4 g par jour). Si cela ne suffit pas à faire diminuer la fièvre, on



peut alterner, toutes les trois heures, avec de l'aspirine (3 g par 24 heures maximum). De quoi diminuer les douleurs et aider à se détendre pour bénéficier d'un sommeil réparateur. Là encore, l'homéopathie peut être un com-

plément intéressant. « Si la fièvre est associée à un épouement, des tremblements mais que l'on n'a curieusement pas soif, on peut prendre Gelsemium 3 CH (5 ou 6 granules 3 fois par jour), recommande le Dr Chemouny. Eupato-

rium 5 CH (même dosage) aide également si la fièvre est associée à une soif intense et que les courbatures sont douloureuses, ainsi que Nux vomica quand la température est élevée. »

La « grippe qui toussé », c'est

dur et c'est souvent ainsi qu'elle évolue.

On ne propose plus de sirop fluidifiant ou expectorant, surtout s'il s'agit d'enfants. Attention : « Certains sirops seraient dangereux pour les personnes asthmatiques, car inhiber la toux peut aggraver une gêne respiratoire », prévient le Dr Leicher, président du syndicat des médecins généralistes. Le Dr Chemouny, auteur de livres sur les médecines douces, recommande d'essayer d'abord de soulager la toux en buvant beaucoup de liquide, de sucrer une tisane au thym avec du miel d'eucalyptus, ou encore de prendre des gélules d'Activox. Mais si les bronches sont encombrées, la toux peut également être un excellent remède ! « C'est la meilleure façon de les vider et de prévenir la surinfection », assure le Dr Cohen. Toutefois, une toux d'irritation qui empêche de dormir (soi-même ou son conjoint) ou entraîne une douleur importante peut justifier la prescription d'un sirop calmant. « Certains sont mal tolérés et font trop dormir... Bon à savoir : moins la liste des composants est longue, mieux c'est !

## GRIPPE: LES REMÈDES POUR LA SOIGNER AU PLUS VITE

Fièvre, toux, mal de gorge, frissons : les premiers signes de la grippe semblent bien être là ! Voici les traitements qui vont vous aider à retrouver la forme avant les fêtes de fin d'année.

Cette fois pour la saison de la grippe est bel et bien lancée ! Le région Ile-de-France est en-

trée cette semaine en phase d'épidémie. Et seules les trois régions du Grand est (Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine ; Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne Rhône-Alpes) échappent au virus grippal pour l'instant. Les 8 autres régions sont, quant à elles, en phase pré-épidémique.

Depuis le 1er novembre 2017, 37 cas graves de grippe ont été signalés, l'âge moyen des cas étant de 56 ans.

Si vous n'avez pas réussi à échapper au virus en suivant nos conseils de prévention, voici comment retrouver la forme au plus vite.

## SYMPTÔMES DE LA GRIPPE: COMMENT LES RECONNAÎTRE?

On vous dit tout sur la grippe : ses modes de transmission, ses symptômes, pour mieux la reconnaître et mieux la combattre.

La grippe est une maladie d'origine virale bénigne mais particulièrement contagieuse. Elle se transmet par les postillons, la toux, les éternuements et les mains. Chaque année, la grippe touche des millions de Français. Les premières épidémies ont généralement lieu début novembre.

Les virus grippaux pathogènes pour l'homme se classent en 3 groupes (A, B et C). Ils ont la propriété de muter leur capital génétique, c'est-à-dire de se modifier au fil du temps. C'est ainsi que de nouveaux virus de la grippe apparaissent chaque année.

L'incubation est une phase silen-

cieuse d'une durée de 2 à 5 jours.

### Les symptômes de la grippe

La grippe se manifeste par des symptômes d'une forte intensité :

- une fièvre supérieure à 38,5°C ;
- des frissons ;
- des maux de tête ;
- une sensation de malaise général et de douleurs diffusées dans les muscles et les articulations qui peuvent persister plusieurs jours ;
- parfois des signes d'irritation conjonctivale, laryngo-trachéale ou bronchique (toux sèche) ;
- des troubles digestifs peuvent également apparaître.

La grippe évolue vers la guérison en quelques jours (de 3 à 5 jours, parfois plus) mais une période de fatigue généralisée peut persister plusieurs semaines (convales-

cence). En général, le traitement repose sur une cure de paracétamol (Doliprane®, Efferalgan®...) qui a un effet antipyrétique (fait baisser la fièvre) et antalgique (réduit les douleurs).

Elle peut être associée à une cure de vitamines C pour renforcer les défenses de votre corps. La toux quant à elle sera généralement traitée par un antitussif ou un fluidifiant selon sa nature. Si la grippe est bénigne pour un adulte en bonne santé, elle peut entraîner des complications chez une personne fragile (nourissons, personnes âgées, malades chroniques). Une étroite surveillance est alors nécessaire.

Découvrez, dans notre dossier spécial, les meilleurs moyens de combattre la grippe... et de la guérir !





## GRIPPE : COMMENT LA PRÉVENIR ET LA GUÉRIR

Chaque hiver, la grippe revient. Des frissons, des douleurs, de la fièvre et des maux de tête font leur apparition ? C'est peut-être elle... Pour la reconnaître, la prévenir et la guérir, voici toutes les informations dont vous avez besoin.

### Mode de transmission et symptômes de la grippe

Tout savoir sur la grippe – ses modes de transmission, ses symptômes – pour mieux la combattre.

### Grippe saisonnière ou grippe A ?

Vous avez les symptômes de la grippe ? Apprenez à distinguer la grippe saisonnière de la grippe A. Retour sur un phénomène.

### Grippe saisonnière : les femmes enceintes peuvent prendre des médicaments

Le Tamiflu, Le Relenza et la Flu-madine, trois médicaments oraux utilisés pour soigner la grippe saisonnière, ne seraient pas dangereux pour la santé des femmes enceintes et de leur bébé, selon des chercheurs de l'University of Texas Southwestern Medical Center.

### 2) Prévenir la grippe

#### Prendre les premiers froids : comment garder la forme ?

Ce que vous devez savoir pour renforcer votre système immunitaire et garder une forme olympique pendant tout l'hiver !

#### Gestes simples pour prévenir la grippe

Inutile d'attendre qu'elle nous attrape. Quelques gestes simples (vaccination, hygiène...) permettent de passer au travers d'une épidémie de grippe.

Adaptez votre alimentation pour renforcer votre système immunitaire

L'hiver approche et les épidémies de grippe pointent le bout de leur nez. C'est le moment d'opter pour une alimentation qui va renforcer les défenses naturelles de votre corps. Il ne s'agit pas ici de se priver mais de privilégier les aliments qui vous aideront à passer la saison froide en pleine forme.

### 3) Soigner la grippe

#### L'homéopathie, ma solution contre la grippe

Traiter le mal par le mal, c'est le principe de base de l'homéopathie. Cela consiste à donner à doses très diluées, donc infinitésimales, la substance qui provoque la maladie. Sous forme de granules, comprimés, poudre, solution, il suffit de les laisser fondre sous la langue.

#### Les remèdes pour soigner la grippe au plus vite

Les symptômes de la grippe sont déjà là ? Les traitements qui vont vous aider à vite retrouver la forme.

# LA GRIPPE AUGMENTE LE RISQUE CARDIAQUE

Le virus de la grippe augmente le risque de crise cardiaque. La vaccination contre cette maladie est recommandée pour toutes les personnes cardiaques.

Les personnes atteintes de la grippe auraient un risque de crise cardiaque multiplié par six durant la première semaine de l'infection, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *New England Journal of Medicine* (NEJM). Une nouvelle donnée médicale qui conforte la nécessité d'étendre largement la vaccination selon les chercheurs.

Les chercheurs de l'Institut for Clinical Evaluative Sciences (Ontario) au Canada ont mené une étude avec 20 000 cas de grippe chez des adultes confirmés par des laboratoires entre 2009 et 2014. Au cours des recherches, 332 participants ont été hospitalisés à la suite d'une crise cardiaque dans l'année qui a suivi la contamination par le virus de la grippe.

### PROTÉGER LES PERSONNES CARDIAQUES

Les chercheurs ont observé que le risque cardiaque a été le plus élevé dans les sept premiers jours de la grippe surtout chez les personnes âgées infectées par un virus grippal de type B ainsi que ceux subissant un premier infarctus.

D'autres agents viraux responsables d'infections respiratoires augmentent également le danger de crise cardiaque, mais pas autant que le virus de la grippe.

Les patients cardiaques sont particulièrement vulnérables à la grippe, en partie parce que le virus peut provoquer une inflammation, ce qui augmente le



risque de crise cardiaque.

« Ces résultats sont importants car ils confirment l'existence d'un lien entre la grippe et l'infarctus du myocarde et renforcent l'importance de la vaccination », explique Jeff Kwong, un chercheur de l'Institut de sciences cliniques et de santé publique de l'Ontario

au Canada.

« Les personnes à risque de maladie cardiaque devraient prendre des précautions pour prévenir les infections respiratoires, et en particulier la grippe, à travers des mesures telles que la vaccination et le lavage des mains », a ajouté le Dr Kwong.

« Si vous avez une maladie cardiaque, vous êtes plus susceptible d'avoir des complications et êtes plus à risque de devenir plus gravement malade de la grippe. Donc, il est recommandé que vous receviez votre vaccination annuelle de la grippe si vous êtes admissible. »

## 4 RÈGLES POUR ÉVITER DE L'ATTRAPER AU BUREAU

L'épidémie de grippe s'installe en Ile-de-France et en Nouvelle-Aquitaine. Si vous habitez dans l'une de ces deux régions, petit rappel des gestes simples qui permettront de prévenir la propagation du virus au bureau.

Le virus de la grippe est en train de s'installer en Europe. En Grande-Bretagne, les autorités sanitaires sont en alerte car le virus grippal 2017 est particulièrement virulent et a déjà tué 4 personnes. « Cela va être probablement le pire hiver depuis l'épidémie de grippe de Hong Kong en 1968 » ont-elles déclaré.

De ce côté-ci de la Manche, l'inquiétude n'a pas encore gagné le réseau de surveillance de la grippe qui annonce que seules deux régions, l'Ile-de-France et la Nouvelle-Aquitaine, sont entrées en phase pré-épidémique.

A noter toutefois que depuis le 1er novembre 2017, 19 cas graves de grippe ont été signalés. Et parmi eux, un patient est décédé. L'âge moyen des personnes admises en réanimation est de 54 ans. La majorité (79%) d'entre eux présentent des facteurs de risque. Avant que la grippe ne s'installe sur votre lieu de travail, petit rappel des règles à suivre pour limiter le risque d'attraper le virus.



## TUNISIE Mogherini : La stabilité et la transition démocratique de la Tunisie sont des « intérêts prioritaires » pour l'UE

La stabilité et l'accomplissement de la transition démocratique de la Tunisie représentent des "intérêts prioritaires" pour l'Union européenne (UE), a indiqué sa haute représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini.

S'exprimant lundi lors d'un point de presse avec le ministre tunisien des Affaires étrangères, Khemais Jhinaoui, M. Mogherini a souligné que l'UE "sera toujours aux côtés de la Tunisie".

"C'est non seulement un signe d'amitié mais aussi dans l'intérêt de l'Union Européenne et de tous les Européens d'investir dans la Tunisie et de faire en sorte que la transition démocratique du pays connaisse le succès qu'elle mérite", a-t-elle ajouté.

Elle a affirmé que l'UE "souhaite devenir le premier partenaire de la Tunisie dans la transition économique" et mettre en œuvre "un véritable partenariat pour la croissance" entre les deux parties.

Cela inclut, a-t-elle ajouté, la mise en œuvre d'initiatives capables d'aider la Tunisie à relever le défi de l'ouverture et de la transformation de son économie.

"Notre rencontre, aujourd'hui, nous a permis de confirmer la valeur, l'importance et la solidité de notre partenariat privilégié", a-t-elle conclu.

## CENTRAFRIQUE: L'ONU condamne l'attaque d'un hôpital ayant fait 17 morts

L'ONU a fermement condamné l'attaque en décembre d'un hôpital civil à Ippy, dans le centre de la Centrafrique, et pointe du doigt deux groupes armés qui avaient par le passé nié en bloc avoir attaqué l'établissement et tué 17 civils.

"La Minusca a dépêché une mission d'établissement des faits au mois de janvier 2018, qui a confirmé l'attaque délibérée contre les civils à l'hôpital d'Ippy", a déclaré la mission de l'ONU en Centrafrique, la Minusca, dans un communiqué.

Les combattants de l'Union pour la paix en Centrafrique (UPC) et du Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC) avaient encerclé l'hôpital et ouvert le feu sur le personnel civil de l'hôpital et sur les patients, tuant 12 hommes, une femme, trois enfants et un nourrisson, selon des témoignages recueillis par la Minusca.

Par le passé, ni l'UPC ni le FPRC avaient reconnu être à l'origine de l'attaque de l'hôpital.

"La Minusca rappelle aux commandants de l'UPC et du FPRC à Ippy, respectivement le +général+ Ahmat Wadal Woundal et le +colonel+ Adam Moktar, que les attaques dirigées contre des hôpitaux et l'utilisation de civils comme boucliers humains constituent de graves violations du droit international des droits de l'Homme, et peuvent également constituer des crimes de guerre", continue le texte.

L'attaque de l'hôpital d'Ippy a eu lieu durant un cycle de violences meurtrières dans le centre du pays début décembre.

Les combats opposaient des membres du FPRC alliés aux combattants de l'UPC à des anti-balaka sous le commandement du chef Gaëtan Boade, alliés à une branche dissidente du FPRC emmenée par le "général" Azor Khalit.

Gaëtan Boade avait été tué dans ces combats. Le carrefour stratégique du centre du pays, entre les villes de Bakala, Ippy et Bambari, est sujet à de nombreux combats entre des groupes armés qui s'allient selon les circonstances et leurs intérêts locaux (contrôle de mines, racket routier, vol de bétail).

La Centrafrique est embourbée dans un conflit meurtrier depuis 2013.

## SAHARA OCCIDENTAL Ould Salek : La RASD a le droit de demander l'intervention militaire de l'UA si le Maroc refuse la solution pacifique

Le ministre des Affaires étrangères sahraoui, Mohamed Salem Ould Salek, a déclaré, lundi à Alger, que la République arabe sahraouie démocratique (RASD) a le droit, conformément aux dispositions de l'Acte constitutif de l'Union africaine (UA), de demander l'intervention militaire de l'UA dans le cas où le Maroc refuse la solution pacifique au conflit du Sahara occidental.

"La RASD en tant que pays membre de l'UA, peut et elle a bien le droit de demander l'intervention militaire de l'UA au cas où le Maroc refuse la solution pacifique au conflit du Sahara occidental et dans le cas où il rejette les négociations directes, formule envisagée par l'Envoyé spécial des Nations-Unies, Horst Kohler", a affirmé M. Ould Salek lors d'une conférence de presse qu'il a animée au siège de l'ambassade de la RASD à Alger.

Dans tel cas, a expliqué le ministre, "l'UA va considérer que le Maroc refuse la solution au conflit opposant les deux pays membres par la voie pacifique.

Certainement la RASD, l'UA, les Nations-Unies et d'autres pays tireront les conclusions nécessaires".

"Aux termes des dispositions de l'Acte constitutif qui octroie aux Etats membres de l'Organisation panafricaine de demander l'intervention militaire pour libérer tout pays agressé, pour libérer son territoire, Chacun va tirer à son niveau les conclusions qui s'imposent", a-t-il ajouté.

Le chef de la diplomatie sahraouie a, en outre, rappelé que "le Maroc avait signé avec



le Front Polisario en 1991 le plan de règlement du conflit en négociant directement avec le représentant légitime du peuple sahraoui, sous les auspices de l'ancien Envoyé spécial de l'ONU au Sahara occidental, James Baker, et de tous les Envoyés spéciaux, mais "le fait de faire machine arrière discrédite le Maroc".

S'exprimant à l'occasion sur les dernières discussions indirectes initiées récemment par l'Envoyé spécial des Nations-Unies au Sahara occidental, Horst Kohler, à Berlin, et auxquelles ont été invitées les deux parties au conflit (le Front Polisario/Maroc) et les pays voisins (l'Algérie et la Mauritanie), le ministre sahraoui a indiqué que ces contacts séparés entrent dans le cadre d'une nouvelle phase de la mission de Kohler qui constitue "un premier pas en vue de préparer justement la deuxième étape qui consiste à enclencher des négociations directes".

M. Ould Salek a rappelé, en outre, que M. Kohler avait, dans ce sens, tenus des rencontres avec d'autres acteurs importants notamment à l'occasion de sa visite à Addis Abeba (Ethiopie), où il a rencontré le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, et sa visite à Kigali (Rwanda) où il a rencontré Paul Kagamé, le nou-

veau président en exercice de l'UA.

La visite qu'elle effectue à partir de lundi une délégation de la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples en République arabe démocratique sahraouie (RASD), dénote, a dit le ministre, "l'importance de la place qu'occupe la RASD au sein de l'UA et la volonté de la Cour d'imposer aux pays membres le respect des droits de l'homme".

L'objectif de cette visite de deux jours était, a indiqué M. Ould Salek, de "sensibiliser les pays africains quant au travail que fait la Cour au niveau africain", et comme vous le savez: "de larges territoires sahraouis sont toujours sous l'occupation marocaine où le peuple sahraoui qui manifeste contre l'occupation, fait face à une répression et à de graves dépassements".

Le ministre s'exprimait quelques jours après la tenue du 30e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, qui a appelé les deux Etats membres de l'Organisation, la République sahraouie et le royaume du Maroc, à s'engager dans des pourparlers directs en vue de l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara Occidental pour mettre un terme au conflit.

Cette décision adoptée par les dirigeants africains, "la nouveauté du Sommet de l'UA de l'année", a estimé le ministre, "reflète l'échec des tentatives du Maroc, une année après son adhésion à l'UA, de porter atteinte à la RASD au niveau africain".

M. Ould Salek a, dans ce sillage, mis l'UA et l'ONU devant leurs responsabilités, leur demandant de "prendre des mesures appropriées pour amener le Maroc à se conformer aux décisions de la communauté internationale visant à mettre fin, de manière pacifique, à l'occupation des territoires sahraouis".

Par ailleurs, M. Ould Salek a réitéré "la volonté de la RASD d'entamer des négociations directes avec le Maroc pour mettre fin à l'occupation et permettre au peuple sahraoui de jouir de son droit inaliénable à la liberté et à l'indépendance à travers un référendum d'autodétermination juste, libre et équitable, à travers lequel seul le peuple sahraoui sera consulté".

Le diplomate sahraoui a, à ce titre, souligné que "la partie sahraouie n'acceptera en aucun cas la participation de Marocains au référendum d'autodétermination", indiquant que la Commission d'identification de la MINURSO avait identifié qui doit voter sur la base des listes de la population sahraouie établies par l'Espagne de 1974, en collaboration avec les anciens des tribus sahraouies".

Il a, dans ce contexte, dénoncé les tentatives de l'occupant marocain visant à "modifier la composition démographique du peuple sahraoui" et procéder, par la même, à une fraude dans le cadre de cette consultation populaire référendaire.

## CAMEROUN: 6 civils tués dans une attaque de Boko Haram

Six civils ont été tués dans la nuit de dimanche à lundi dans l'extrême-nord du Cameroun au cours d'une attaque du groupe terroriste nigérian "Boko Haram", selon des sources concordantes.

"Boko Haram a attaqué autour de 23 heures le petit village de Hitawa dans le canton de Tourou (arrondissement

de Mokolo)", a indiqué une source responsable citée par l'AFP.

"Six personnes ont été tuées et les assaillants ont brûlé plus de 100 maisons", a ajouté cette source.

L'attaque et son bilan ont été confirmés par une source sécuritaire.

L'armée camerounaise est déployée dans la région de l'Extrême-Nord du

Cameroun pour lutter contre les incursions, depuis le Nigeria, des terroristes. Depuis 2014, date à laquelle le Cameroun a commencé à lutter contre Boko Haram, ce groupe a tué "2.000 civils et militaires" et enlevé "un millier de personnes" dans l'extrême-nord du pays, selon le centre d'analyse International Crisis Group (ICG).

## SOUDAN DU SUD: Nouvelle série de pourparlers de paix à Addis Abeba

Une nouvelle série de discussions pour la paix au Soudan du Sud, en conflit armé depuis plus de quatre ans, a été lancée lundi en Ethiopie.

"Vous avez eu de nombreuses opportunités de changer de direction.

Vous avez à chaque fois échoué à le faire", a déclaré à l'attention des délégués sud-soudanais le ministre éthiopien des Affaires étrangères, Workneh Gebeyehu, à l'ouverture à Addis Abeba de ces nouveaux pourparlers de paix, supervisés par l'Autorité Intergouvernementale pour le Développement (IGAD). "C'est réellement la dernière chance pour vous d'accepter vos res-

ponsabilités et de prendre les mesures nécessaires pour assurer que le Soudan du Sud connaisse la paix et la prospérité", a ajouté M. Workneh, qui est aussi président du Conseil des ministres de l'Igad.

Deux ans après son indépendance du Soudan, le Soudan du Sud s'est enfoncé en décembre 2013 dans une guerre qui a fait des dizaines de milliers de morts, près de quatre millions de déplacés et provoqué une crise humanitaire catastrophique.

Depuis, de nombreux cessez-le-feu ont été signés, sans jamais être respec-

Le dernier en date avait été signé le 24 décembre à Addis Abeba, sous l'égide de l'Igad.

Il avait été violé dès son entrée en vigueur.

La semaine dernière, les Etats-Unis ont décidé de restreindre les transferts d'armes vers le Soudan du Sud.

Quelques jours plus tôt, le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, avait estimé que "le moment (était) venu" d'imposer des sanctions contre ceux qui entravent les efforts de paix dans le pays.



## PALESTINE

## Le Premier ministre indien prochainement en visite en Palestine

Le Premier ministre indien Narendra Modi se rendra en Palestine à l'occasion d'un bref séjour au Moyen-Orient, a annoncé lundi le ministère des Affaires étrangères.

Le chef du gouvernement indien se rendra à Ramallah, en Cisjordanie, au début de son séjour du 9 au 12 février, dans la région, qui comprend des escales à Oman et aux Emirats



arabes unis. S'il s'agira de sa première visite en Palestine, a souligné un représentant du ministère indien des Affaires étrangères, B. Bala Bhaskar.

M. Modi et le président palestinien Mahmoud Abbas s'étaient déjà rencontrés à trois occasions. Cette visite est perçue comme un effort de l'Inde pour réaffirmer son soutien long de plusieurs décennies aux territoires palestiniens occupés. En décembre, l'Inde avait refusé de soutenir la reconnaissance par les Etats-Unis d'El Qods comme capitale d'Israël, une prise de position cohérente avec le soutien inconditionnel qu'elle apporte à la Palestine, a rappelé M. Bhaskar.

## MALDIVES

## Le président des Maldives déclare 15 jours d'état d'urgence...

Le président des Maldives, Abdulla Yameen, a déclaré lundi l'état d'urgence à cause de la crise politique que connaît le pays à l'heure actuelle.

M. Yameen a officiellement annoncé que les Maldives étaient en état d'urgence pendant 15 jours à compter de lundi.

L'annonce a été faite à une chaîne de télévision publique par la ministre des Affaires juridiques, Azima Shakoor, accompagnée du procureur général, Mohamed Anil.

Le président a émis plusieurs conditions, basées sur les droits prévus pour le chef d'Etat par la Constitution des Maldives, ont rapporté les médias locaux.

Le déclenchement de l'état d'urgence vient renforcer les pouvoirs des forces de sécurité pour arrêter et maintenir en détention des suspects, et inter-



vient alors que la Cour suprême et le gouvernement sont dans un rapport de force tendu.

Le président des Maldives a refusé de libérer des prisonniers politiques, comme le lui ordonnait la Cour suprême, et a mis en garde contre toute tentative de destitution ou d'arrestation le concernant.

Judi, la Cour avait cassé les condamnations pour

"terrorisme, corruption, détournement de fonds et trahison" en 2015 de neuf opposants, dont celle de l'ancien président Mohamed Nasheed, qui vit en exil au Royaume-Uni.

M. Shukoor a lu la déclaration décrétant l'état d'urgence dans une allocution télévisée, après que le président Yameen eut envoyé trois lettres aux juges, leur demandant de revenir sur

leur décision.

Abdulla Yameen avait déjà décrété un état d'urgence en novembre 2015, après une tentative d'assassinat présumée le visant.

Des responsables ont déclaré que le président était tenu d'informer le Parlement de toute déclaration d'urgence dans un délai de deux jours, mais l'assemblée législative du pays a été suspendue pour une durée indéterminée par les autorités.

La Cour avait également ordonné jeudi la réintégration de douze députés démis de leurs mandats pour avoir fait défection du parti de M. Yameen.

Cette décision permet théoriquement à l'opposition de retrouver la majorité absolue au "Majlis", le parlement de l'archipel qui compte 85 sièges, et lui donnerait le pouvoir de renverser le gouvernement et le président.

## IRAK

## La coalition annonce un « ajustement » à la baisse de ses forces en Irak

La coalition internationale en Syrie et en Irak menée par les Etats-Unis a annoncé lundi un "ajustement" à la baisse en 2018 de ses forces en Irak, où le groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech) a perdu la quasi-totalité du territoire qu'il contrôlait.

"Une présence continue de la coalition en Irak sera assurée à certaines conditions, proportionnellement aux besoins et en coordination avec le gouvernement irakien", a précisé la coalition dans un communiqué.

Grâce aux succès ayant suivi la libération de Mossoul, la coalition va changer d'orientation en Irak, pour passer du soutien apporté aux opérations de combat à la préservation des gains militaires contre Daech, a indiqué le communiqué.

"La coalition ajustera ses forces en consultation avec ses partenaires irakiens afin de s'assurer d'une défaite durable" du groupe terroriste, a relevé le chef des opérations de la coalition, le général Jonathan Braga, cité dans le communiqué.

"La coalition ne précise pas les plans ou les contributions spécifiques de chaque pays, mais elle déclare que 2018 sera une année critique pour ajuster les forces de la coalition", a conclu le communiqué.

## PAYS-BAS - CARAÏBES Le gouvernement néerlandais veut reprendre la main sur une île des Caraïbes



Le gouvernement néerlandais veut reprendre la main sur la gouvernance d'une de ses îles des Caraïbes, dénonçant la "négligence" et "l'illégalité" qui règnent à Saint-Eustache, minuscule île située à l'est de Porto Rico.

"La situation administrative actuelle se caractérise par une illégalité et une mauvaise gestion financière", ce qui "a des conséquences profondes pour la vie quotidienne de la population de Saint-Eustache", a indiqué le ministère de l'Intérieur lundi dans un communiqué.

Aucune administration n'est en place et l'île est physiquement négligée", a constaté le ministère sur base du rapport d'une commission ad hoc.

Le rapport avait également pointé La Haye, accusée d'avoir laissé traîner les travaux d'amélioration des routes et de l'approvisionnement en eau, notamment.

"C'est la mesure la plus lourde, mais toutes les autres ont jusqu'à présent échoué, c'est la seule possibilité qui reste.

Les gens de Saint-Eustache méritent mieux", a déclaré le secrétaire d'Etat néerlandais chargé des Affaires intérieures Raymond Knops.

Le conseil de l'île doit être immédiatement dissous "jusqu'à ce que les autorités de Saint-Eustache soient à nouveau en état de remplir dûment leurs tâches.

Une fois que c'est le cas, des élections seront organisées pour désigner le nouveau conseil de l'île".

Le secrétaire d'Etat se rendra cette semaine sur place afin d'expliquer la décision aux 3.000 habitants de l'île, récemment touchée par l'ouragan Irma.

L'île voisine, Sint-Maarten, partie néerlandaise de Saint-Martin, se rendra aux urnes dans un mois après la démission du Premier ministre local sous pression de La Haye en raison de litiges sur les modalités de l'aide à la reconstruction.

APS

## ...Arrestation du président de la Cour suprême par la police

Le président de la Cour suprême des Maldives Abdulla Saeed et un autre membre de la haute juridiction ont été arrêtés avant l'aube aux Maldives, a annoncé la police, quelques heures après l'instauration de l'état d'urgence.

Le président des Maldives Abdulla Yameen a décrété ce régime d'exception pour une durée de 15 jours.

Mardi matin, la police a annoncé l'arrestation des juges Abdulla Saeed

et Ali Hameed, dans un communiqué diffusé après que les forces de sécurité eurent pénétré dans le bâtiment de la Cour à Malé.

La police a fait état d'accusations de corruption à leur encontre, ainsi que contre un autre haut responsable de la Cour suprême, Hassan Saeed, qui a également été arrêté. L'arrestation des membres de la Cour suprême est intervenue après celle, lundi, de l'ex-pré-

sident des Maldives et demi-frère d'Abdulla Yameen, Maumoon Abdul Gayoom, selon sa fille. Agé de 80 ans, M. Gayoom qui a dirigé le pays pendant 30 ans jusqu'aux premières élections démocratiques tenues en 2008, et qui s'est rangé depuis aux côtés de l'actuelle opposition menée par M. Nasheed, a été arrêté autour de minuit à son domicile de la capitale, Male, a écrit Yumna Maumoon sur Twitter.

## LIBAN

## Des centaines de Kurdes manifestent contre l'offensive turque en Syrie

Des centaines de Kurdes au Liban ont manifesté lundi près de l'ambassade américaine à Beyrouth pour dénoncer l'offensive militaire menée par la Turquie contre l'enclave d'Afrine, dans le nord-ouest de la Syrie voisine.

Des manifestations de soutien aux Kurdes ont déjà eu lieu dans la capitale libanaise, mais aussi à travers le monde, depuis le lancement le 20 jan-

vier de l'opération turque qui cible la milice des Unités de protection du peuple (YPG).

Les manifestants - des réfugiés ainsi que des Kurdes établis au Liban depuis des décennies - se sont rassemblés près de l'ambassade des Etats-Unis, dans la banlieue de Beyrouth.

Les YPG sont qualifiés de groupe "terroriste" par Ankara mais partenaires de Washington dans la lutte

antiterroriste en Syrie.

La milice est la colonne vertébrale des Forces démocratiques syriennes (FDS), principal allié au sol de la coalition internationale emmenée par Washington pour lutter contre les terroristes en Syrie.

La Turquie accuse les YPG d'être liés au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) interdit en Turquie.

## CHINE-ALGÉRIE

**Le public bouiri émerveillé par les spectacles de danse de la troupe chinoise de Guangxi**

Le public bouiri a été émerveillé lundi soir par d'impressionnants spectacles de danse exécutés par la troupe artistique chinoise de Guangxi, qui s'est produit à la grande salle de la maison de la culture Ali Zaâmour de Bouira dans le cadre des échanges culturels célébrant le 60ème anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre l'Algérie et la Chine.

C'est dans une salle archicomble que les éléments de la troupe de danse chinoise ont pu se produire et présenter avec finesse leurs spectacles de danse traduits par une série de mouvements acrobatiques et de gymnastique, subjuguant ainsi le public et les familles bouiries venues en masse pour assister à la soirée.

Vêtus de leurs habits traditionnels représentant la diversité culturelle de leur pays, les quinze jeunes femmes formant la troupe chinoise de Guanxi ont réussi à être en parfaite harmonie entre elles sous les sons de douces mélodies chinoises puisées du patrimoine culturel de la province autonome de Guangxi.

Le nombreux public applaudissait à tout rompre à chaque fin de spectacle saluant ainsi la troupe chinoise pour sa création artistique présentée pour la première fois dans la wilaya de Bouira. Outre la danse, des chanteurs et chanteuses chinois ont saisi cette occasion pour interpréter des tubes musicaux ancestraux chinois, ainsi que quelques chansons du chaâbi algérien comme celle de Chehilet Laayani, écrite par le poète Hakim Grami (de Cherchell), et chantée par les vedettes sacrées du chaâbi. Via cette belle chanson chaâbi, la troupe de Guangxi voulait exprimer au grand public présent à Bouira son fort attachement aux relations cultu-



relles et surtout diplomatiques entre la Chine et l'Algérie, dont ils célèbrent le 60ème anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques bilatérales.

Les relations diplomatiques entre la Chine et l'Algérie «sont excellentes et nous sommes très contents de partager ces moments artistiques et culturels avec le peuple algérien ici à Bouira. Nous allons faire d'autres spectacles à Alger aussi», a souligné Touj Mang Wai,

responsable au ministère de la Culture de la province de Guanxi (Chine). «Via ces échanges culturels et diplomatiques, nous voulons transmettre un message d'amitié à tout le peuple algérien», a ajouté le même responsable lors d'un point de presse tenu en marge du spectacle.

La même troupe artistique de Guangxi se produira mardi à 19 H00 à l'Opéra Boualem Bessaiah d'Alger.

## CINÉMA

**Redynamisation de l'activité théâtrale et cinématographique dans les universités**

L'Office national des œuvres universitaires (Onou) a signé lundi à Alger des conventions de partenariat avec le Théâtre national algérien (Tna) et le Centre national du cinéma et de l'audiovisuel (Cnca) pour redynamiser l'activité théâtrale et cinématographique dans le milieu universitaire.

Dans le volet du 4e art, l'accord prévoit, entre autres mesures, la présentation de pièces de théâtre produites par le Tna au sein des résidences universitaires, l'intégration de spectacles montés par les étudiants dans la programmation du Tna et l'organisation de cycles de formation en faveur des étudiants aux fins de la création de troupes théâtrales universitaires.

Le Tna a, par ailleurs, réitéré son soutien à l'organisation du Festival national du théâtre universitaire. Concernant le cinéma et l'audiovisuel, la convention stipule pour l'essentiel la contribution du Cnca à la création de ciné clubs au sein des universités et la projection de films dans les résidences universitaires.

En outre, le Tna et le Cnca se sont engagés à fournir une assistance technique et logistique aux spectacles et films montés par les étudiants. Les deux conventions ont été signées par le directeur de l'Onou, Farouk Bouklikha, et Mohamed Yahiaoui pour le Tna, et le directeur de l'Onou et Mourad Chouih pour le Cnca.

L'Office national des œuvres universitaires gère 435 résidences universitaires qui hébergent 600.000 étudiants.

APS

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



PRÉSIDENT BOUTEFLIKA :

## Le défunt Benaouda : «Une figure nationale qui s'est illustrée par son abnégation et la défense des constantes de la nation»

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a affirmé que le moudjahid défunt Benmostefa Benaouda, dit «Amar», décédé lundi à l'âge de 93 ans, était «un compagnon d'arme et une figure nationale qui s'est illustrée par son abnégation et la défense des constantes de la nation à une période très difficile qui a vu le peuple s'unir pour le triomphe de sa cause nationale».

«L'Algérie a perdu l'un de ses enfants qui se sont engagés devant Dieu et le peuple à consacrer leur vie au triomphe de la justice et à la libération de la nation, en investissant les champs d'honneur avec pour mot d'ordre, la victoire ou le martyre, sans se soucier guère des hordes de l'ennemi ni de son artillerie ravageuse qui a semé mort et destruction», a affirmé le président Bouteflika, dans le message de condoléances adressé à la famille du défunt.

«Il s'agit de Amar Benaouda, militant du mouvement national, moudjahid de la révolution nationale, cadre bâtisseur d'un Etat national moderne, qui a adhéré dans les années 1940 au mouvement indépendantiste du parti du peuple à partir duquel il s'est lancé dans différentes activités notamment au sein du Conseil national de la Révolution et à travers sa participation à plusieurs réunions et congrès des dirigeants de la révolution nationale dont la réunion du Groupe des 22, le Congrès de la Soummam et le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA)», a-t-il précisé dans son



message. Le défunt «jouissait d'une une riche expérience acquise de sa longue lutte, aux côtés des dirigeants de la révolution nationale, à l'instar de Zighoud Youcef, Larbi Ben

M'hidi, Mustapha Ben Boulaid et d'autres valeureux moudjahidine morts en martyrs. A présent, il retourne auprès de son créateur, l'âme sereine et apaisée pour les bonnes actions

accomplies au service de la patrie et la société. Le souvenir de ces braves hommes demeurera à tout jamais gravé dans la mémoire nationale», a-t-il soutenu.

«Je perds en lui un compagnon d'arme et une figure nationale qui s'est illustrée par son abnégation et la défense des constantes de la nation à une période très difficile qui a vu le peuple s'unir pour le triomphe de sa cause nationale, tout comme il se mobilise aujourd'hui autour des questions décisives de l'unité, la sécurité, la stabilité et l'édification de ses institutions en fidélité au serment fait aux chouhada», a ajouté le Président Bouteflika.

«C'est avec une grande affliction et un cœur entièrement résigné à la volonté divine que je prie Dieu Tout-Puissant de l'entourer de Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste Paradis aux côtés de ses frères chouhada et d'accorder patience et réconfort à sa famille, proches et compagnons d'armes auxquels j'adresse mes sincères condoléances», a conclu le Chef de l'Etat.

## Le président du Conseil de la nation rend hommage au défunt Benaouda

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah a rendu hommage au défunt moudjahid Amar Benaouda, décédé lundi à Bruxelles à l'âge de 93 ans, mettant en avant ses qualités et sacrifices durant la Révolution de libération et après l'indépendance du pays. Dans son message de condoléances adressé à la famille du défunt, M. Bensalah a affirmé que «le nom du moudjahid Benaouda est lié à l'honneur qu'on eu les grands hommes constituant le noyau dur de la lutte armée lorsque le groupe des 22 a proclamé la déclaration du 1er Novembre». «Si les mots ne suffisent pas pour rendre hommage à la grandeur de ces hommes et dire tout le respect et la reconnaissance qui leur sont dus pour leurs sacrifices au service de la patrie, l'histoire retiendra leurs noms en tant que repères guidant les générations vers l'avenir», a ajouté le président du Conseil de la nation. Soulignant les qualités du défunt «de la trempe de l'élite pionnière», M. Bensalah a

rappelé qu'il «s'est imprégné tout au long de sa jeunesse des luttes du Mouvement national, couronnée par la glorieuse guerre du 1er Novembre pour poursuivre, après l'indépendance, avec le même engagement les différents responsabilités qu'il s'est vu confiées». «Témoins des événements et des faits sur lesquelles il a écrit à plusieurs occasions, il était une référence pour les chercheurs sur l'histoire du Mouvement national et de la glorieuse guerre de libération», a rappelé M. Bensalah regrettant «la grande perte d'une source de souvenirs et de témoignages précieux». Exprimant «la fierté de la terre algérienne d'accueillir la dépouille du moudjahid Amar Benaouda», le président du Conseil de la nation a conclu que «les générations successives retiendront à jamais ce nom», a conclu M. Bensalah. De son côté, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni a qualifié le défunt moudjahid Amar Benaouda, «d'un des pôles du nationalisme et concepteurs

de la lutte armée au sein du groupe historique des 22, qui a déclenché la glorieuse guerre de libération». Evoquant les importantes étapes du parcours militant du défunt «Si Ammar», le ministre a rappelé qu'il a été l'un des responsables et dirigeants de la wilaya II historique, où il a joué «un rôle éminent» dans plusieurs batailles et attaques militaires dont celles du Nord constantinois le 20 Aout 1955, outre sa participation au congrès de la Soummam, le 20 Aout 1956 avant de poursuivre son combat à l'étranger en qualité de chargé de l'armement et des communications généraux. Rappelant sa participation à la délégation chargée des négociations à Evian, le ministre des Moudjahidine a souligné que le défunt «est resté fidèle à ses principes et à son engagement après l'indépendance en se vouant, dans tous les postes et fonctions qu'il a occupé, avec le même dévouement et abnégation à l'édification des institutions de l'Etat algérien indépendant».

LE PRÉSIDENT DE L'APN, SAÏD BOUHADJA : «Le nom du moudjahid Benaouda lié à toutes les étapes de la glorieuse révolution du 1<sup>er</sup> novembre»

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja a adressé un message de condoléances à la famille du défunt moudjahid, Benmostefa Benaouda, décédé lundi à l'âge de 93 ans des suites d'une longue maladie, dans lequel il a mis en avant les qualités de cet homme dont «le nom est lié à toutes les étapes phares de la glorieuse révolution du 1er novembre».

L'Algérie a perdu en le défunt «l'un de ces éminents Hommes dont le nom est lié à toutes les étapes phares de la glorieuse révolution du 1er novembre, avant son déclenchement et jusqu'au recouvrement de la souveraineté nationale et l'édification de l'Etat», a écrit le président de l'APN.

En cette douloureuse circonstance, M. Bouhadja a présenté à la famille du défunt, en son nom et au nom de tous les députés «ses sincères condoléances, priant Dieu le Tout Puissant de lui accorder Sa sainte miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter à ses proches et compagnons d'armes patience et réconfort».

Le défunt moudjahid, membre du conseil de la Révolution, Benmostefa Benaouda dit «Amar» était membre du groupe historique des 22 qui a déclenché la guerre de Libération et l'un des dirigeants de la wilaya historique II. Il a participé à plusieurs batailles, dont l'offensive du Nord-constantinois le 20 août 1955 et est l'un des membres de la délégation algérienne aux négociations des accords d'Evian avec le colonisateur français.

Après l'indépendance, il a occupé plusieurs postes de responsabilité, dont celui d'ambassadeur d'Algérie à Tripoli et celui de président du conseil de l'Ordre du mérite national.

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE, TAYEB ZITOUNI :

## «L'Algérie sécurisée tire sa force d'un front interne soudé et fidèle au legs des chouhada»

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a affirmé lundi à Annaba que l'Algérie «sécurisée et stable tire sa force d'un front interne soudé et fidèle au legs des chouhada qui assume sa responsabilité historique». Présidant la cérémonie commémorative du 56ème anniversaire de la mort du héros Amar Chetaïbi au centre culturel de la commune éponyme, le ministre a souligné que «ces occasions nous permettent d'évoquer la mémoire de ceux qui avaient pleinement accompli leur devoir pour que l'Algérie se dresse libre et

indépendante». Le courage et la détermination par lesquels les artisans de la Révolution de novembre 1954 ont vaincu la grande puissance coloniale avaient été puisés, a souligné le ministre, dans les valeurs de fraternité et de cohésion qui unissent tous les Algériens.

C'est pour cette raison, a-t-il dit, que les révolutionnaires s'appelaient les uns les autres Khawa (frères), ajoutant que le mot «+Khawa+ doit aujourd'hui être notre slogan sur la voie de la préservation du legs des chouhada». Le ministre a indiqué en

outre que le destin a voulu qu'aujourd'hui, en commémorant la mort du héros Amar Chetaïbi, l'Algérie perde un autre héros, Amar Benaouda, membre du groupe Historique des 22 à l'origine du déclenchement de la Révolution libératrice.

«Les grands hommes sont ceux dont l'histoire conservera l'empreinte et Benaouda fut l'un d'eux», a ajouté Tayeb Zitouni, que cet homme ne cessait de répéter après l'indépendance «nous n'avons fait que notre devoir». Au second jour de sa visite de travail dans la wilaya d'Annaba, le

ministre des Moudjahidine a présidé la mise en service d'une station d'eau potable (AEP) alimentant les habitants de la localité El Azla, dans la commune de Chetaïbi, à partir d'un forage distant de 8 km. Dans la localité de Zgaa, dans la même commune, le ministre a présidé la mise en service du réseau d'approvisionnement en gaz naturel, avant d'honorer les familles des chouhada Amar Chetaïbi, Youcef Affif et Hedda Nouacer, et remettre des fauteuils roulants à des moudjahidine et ayants droit.

# Programme de la soirée

**TF1 21:00**

## Blacklist

Réalisateur : Andrew McCarthy  
Avec : James Spader , Megan Boone



Red dirige les forces spéciales et traque le docteur Adrian Shaw, une scientifique dont les travaux sur le sang ont un rapport avec le réseau de Kirk. Pendant ce temps, l'état de santé d'Alexander Kirk empire de façon dramatique. Il est conduit à l'hôpital, où le diagnostic tombe. S'il ne reçoit pas de cellules souches rapidement, ses jours sont comptés. Liz est désemparée. Elle hésite à faire un don, mais finit par se décider et accepte de sauver son père. Les résultats des analyses ne sont pas ceux auxquels elle s'attendait...

**France 2 23:30**

## La soif de vivre

Réalisateur : Lorenzo Gabriele  
Avec : Claire Keim , Grégory Montel



Lisa, professeure de piano, a replongé dans l'alcoolisme. Avec son mari, Vincent, ils se sont aimés passionnément. Mais aujourd'hui, avec un fils de 11 ans, Thomas, un bébé de 11 mois, Julia, et l'emploi du temps chargé de son époux en tant que chef de chantier, le quotidien de la jeune mère de famille est particulièrement difficile. Lisa a été fragilisée par la mort d'un enfant il y a trois ans. Julia ne parvient plus à s'occuper de ses petits. Thomas prend le relais auprès de sa sœur et de sa mère, au détriment de l'école...

**France 3 20:55**

## Des racines et des ailes

MAGAZINE DE REPORTAGES  
180 épisodes



En Bigorre, David Liagre s'est lancé le défi de sauver les plus beaux châteaux. Avec l'aide d'une dizaine de bénévoles, il restaure sa propriété à Gardères. Dans le Béarn, l'équipe prête aussi main-forte à la propriétaire de Coarraze, le château d'enfance d'Henri IV. Pau, capitale du Béarn, abrite de splendides villas, bâties au XIXe siècle. A Tarbes, l'adjutant Jonathan, héritier des fameux hussards du second Empire, fait revivre les anciens haras nationaux. Avec les chevaux, il vient notamment en aide à des soldats en état de stress post-traumatique.

**CANAL+ 20:00**

## Le fondateur

Réalisateur : John Lee Hancock  
Avec : Michael Keaton , Linda Cardellini  
Date de sortie : 28 décembre 2016



En 1954, à Saint Louis, Ray Kroc tente de vendre ses machines à milk shakes aux fast foods qu'il visite. Pendant sa tournée infructueuse, il constate les dysfonctionnements de ces restaurants, souvent aussi peu rapides qu'efficaces. C'est alors qu'à San Bernardino, en Californie, un restaurant lui commande six machines d'un coup. Tenu par les frères McDonald, il représente un modèle d'efficacité. Ray se rend rapidement sur place et, fasciné par le fonctionnement de leur restaurant, rencontre les frères. Il leur propose très vite de franchiser celui-ci à travers les pays.

**6 21:00**

## Top chef

TÉLÉRÉALITÉ 9 saisons / 104 épisodes



Les 12 candidats, répartis dans 3 brigades, sont réunis au Potager du roi, à Versailles. Ils doivent sublimer le chou-fleur ou l'oignon, jugé par la toque triplement étoilée Christian Le Squer. Pour la deuxième épreuve, les candidats doivent terminer le plat de leur choix et le dresser face à Jean-François Piège. Pour convaincre le chef, ils doivent non seulement montrer leur meilleure cuisine, mais aussi être capables de raconter une histoire. Et pour la première fois, chaque juré décide parmi les membres de sa brigade sur la sellette, celui qui ira en dernière chance, dans laquelle le saumon est à l'honneur.

# Jeux

## Samourai-Sudoku N°1790

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

5	3		7		2	9					
9	8	2		3	1	4					
	2				6						
	5				8						
8						5					
	6				7						
	1				9						
4	5	7		1	6	2					
6	8		9		4	1					

6	8		7		1	5					
7	5	2		6	4	9					
	9				7						
	2				5						
9						2					
	6				4						
	4				2						
2	8	9		4	1	7					
3	7		5			9	4				



“Contre la mauvaise haleine, un seul remède : le téléphone !”

\* Michel Chrestien

## Mots croisés N°1790

Verticalement :

1. Personne qui écrit beaucoup et mal
2. Cap. de l'égypte - De l'olive
3. Aspirer - Semblable
4. Ceintures de soie portées au Japon - Aspirais du tabac par le nez
5. Homme d'état bourguignon - Matière carbonée noire et épaisse - Symbole de tonne d'équivalent charbon
6. Mesure de l'âge - Se dit d'un cheval dont la

- robe est brun roussâtre (pl.) - Drame japonais
7. Arrêt - Situation
8. Inflammations des vaisseaux
9. Ennuyeux - Spacieux
10. Transformée en génisse par Zeus - Homme politique angolais - isolé
11. Ramenèrent qqch, qqn vers soi - Compagnie
12. Rivière des Alpes autrichiennes - Tétine

Horizontalement :

1. Puce
2. Papier utilisé pour obtenir des copies d'un document - Correfour
3. S'amusait - Petit poème - Radon
4. Plante - Décorations militaires
5. Lombrie - Tur
6. Écopes
7. Sclérum - Thymus de veau - Organisation des Nations unies

8. Genre dramatique médiéval - Septième lettre de l'alphabet grec - Technétium
9. Étendues de terre entourée d'eau - éléments d'un ensemble
10. Port et station balnéaire d'Israël - Apparence
11. Réunissent - Brille
12. Violoniste et Compositeur roumain - Bousculade

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											







HANDBALL - CHAMPIONNAT D'EXCELLENCE :

# Le MC Oran évite le forfait face au CRB N'gaous

Les joueurs du MC Oran seront bien présents pour la reprise du championnat d'excellence de handball ce week-end en rendant visite au CRB N'Gaous après avoir brandi la menace du forfait, a appris hier l'APS du président de la section handball de ce club sportif amateur (CSA), Nasreddine Bessadjrari.

Le MCO a vécu une trêve mouvementée au cours de laquelle ses joueurs ont boudé l'entraînement pour revendiquer leur argent. Leur absence a duré plusieurs jours avant de revenir dernièrement à de meilleurs sentiments. «On leur a fait des promesses pour les payer dans les meilleurs délais, d'où leur retour aux entraînements, mais sincèrement, nous aussi nous attendons que les caisses soient renflouées pour tenir nos engagements», a expliqué Bessadjrari.

L'ancien international algérien n'a pas caché ses appréhensions de voir les siens entrer de nouveau en grève dès leur retour de N'Gaous, surtout



que la situation tarde à se débloquer au sein du club amateur du MCO. «Ce qui nous

désole dans cette situation c'est qu'un club comme le MCO qui avait dignement représenté le

handball oranais et algérien par le passé se retrouve dans un tel état de dégradation sans que les autorités concernées n'interviennent pour le sauver», a encore regretté le même responsable, déplorant au passage le fait que la section handball soit privée de sa quote-part dans l'opération de collecte de dons auprès des industriels de la ville organisée mercredi dernier par les autorités de la wilaya, au profit des deux équipes phares de football de la ville, le MC Oran et l'ASM Oran. Le Mouloudia d'Oran occupe l'avant-dernière place de son groupe B avec seulement deux points, et ce, après quatre journées de compétition.

ESCRIME/COUPE DU MONDE 2018 DE FLEURET FÉMININ (ETAPE D'ALGER) :

# Les Italiennes et les Russes à la hauteur de leur réputation

L'escrime italienne et russe ont été à la hauteur de leur réputation, en dominant outrageusement les épreuves individuelles et par équipes de la Coupe du monde 2018 de fleuret féminin, dont la dernière étape s'est déroulée du 2 au 4 février à la salle Harcha-Haçène d'Alger.

La finale de l'épreuve individuelle a été 100% italienne, offrant ainsi aux Latines aussi bien l'or que l'argent. C'est finalement la N2 mondiale, Alice Volpi qui a dominé sa compatriote Erica Cipressa par 15 touches à 6, alors que dans l'épreuve par équipes, les Russes ont dominé leurs homologues françaises (42-32).

«Je suis très heureuse de remporter cette médaille, car il a vraiment fallu aller la chercher, tellement la finale a été difficile contre ma compatriote» a assuré Volpi, en espérant que cette «première victoire en 2018 en appellera d'autres».

Dans l'épreuve «par équipes», l'escrime russe et son homologue italien ont essentiellement souffert pendant les demi-finales, car les Russes avaient éprouvé les pires difficultés pour passer l'écueil des Américaines, alors que les Italiennes ont été carrément éliminées par les Françaises. Les Russes ont d'ailleurs été obligées de disputer les prolongations pour l'emporter (45-44), alors que le temps réglementaire s'était soldé par un score de parité (44-44). Malgré la défaite de la France en finale par équipes, l'entraîneur Jean-

Yves Robin a exprimé une «grande satisfaction», car considérant qu'il s'agit d'un «résultat encourageant» que d'avoir éliminé l'Italie, avant de terminer derrière les géantes Russes. «Cette deuxième place nous permet de récolter de précieux points et d'améliorer par la même occasion notre classement mondial. Le niveau de la compétition était très élevé, en présence notamment des plus grandes nations du fleuret féminin et, globalement, je suis satisfait du rendement de nos athlètes» a ajouté l'entraîneur tricolore. Pour sa part, la sélection algérienne a été éliminée dès le premier tour, après sa défaite contre l'Italie (45-16). Par la suite, les Algériennes ont concédé trois défaites dans les matchs de classement, respectivement devant la Hongrie (10-45), l'Argentine (20-45) et la Suède (27-45), pour terminer à la 16e et dernière place de l'épreuve par équipes.

Idem dans les épreuves individuelles, où les huit fleuretistes algériennes ont été éliminées dès le premier tour. Il s'agit de : Elhaouari Narimene, Ghazi Lila, Guemmar Chaïma Nihal, Khelfaoui Anissa, Khelfaoui Louiza, Mebarki Meriem, Tantast Yasmine et Zeboudj Sonia. «Notre sélection nationale est relativement jeune, faisant que ces éliminations précoces soient relativement logiques» a cependant considéré le président de la Fédération algérienne d'escrime, Raouf Salim Bernaoui. De son côté, le sélectionneur Rou-



main de l'Algérie, Mugur Codreanu est allé plus loin, en affichant une «grande satisfaction» quant au rendement de ses fleuretistes, particulièrement les jeunes. «Certaines athlètes ne sont âgées que de 15 ans, ce qui leur procure une importante marge de progression. Je pense que ça vaut le coût de continuer à investir en elles» a ajouté le technicien de 44 ans. Outre l'Algérie, pays hôte, 24 nations ont pris part à cette étape. Il s'agit de l'Argentine, de l'Australie, du Brésil, du Canada, de la Chine, de la Colombie, du Danemark, de l'Espagne, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, de la Grèce, de Hong Kong, de la Hongrie, de l'Irlande, de l'Italie, du Japon, de la Corée du Sud, de la Pologne, de la Russie, de la Suède, de la Tunisie, de la Turquie et des Etats-Unis.

COUPE DU MONDE DE FLEURET FÉMININ :

# «L'étape d'Alger occupe une place importante dans le calendrier de la FIE»

Le président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE), Raouf Bernaoui, a estimé que l'étape d'Alger de la Coupe du monde de fleuret féminin, dont la 5e édition a pris fin dimanche à la salle Harcha, occupait désormais une place «majeure» dans le calendrier de la Fédération internationale de la discipline (FIE).

«Nous avons réussi l'organisation de cette étape sur tous les plans et nous avons fourni le matériel qu'on trouve lors des jeux Olympiques. Ce rendez-vous est devenu important dans le calendrier de l'instance mondiale, de l'aveu même de son chargé de la communication qui a jugé qu'il était parmi les plus réussis depuis l'entame de la saison. Il faut que vous sachiez aussi que nous avons battu samedi le record de visionnage en direct (live streaming) sur le site web de la Fédération internationale», a indiqué Bernaoui à l'APS.

«La réussite est tout à fait normale pour un pays comme l'Algérie qui dispose de

plusieurs infrastructures capables d'accueillir de tels événements comme la salle Harcha, construite il y a 40 ans de cela», a ajouté le patron de l'instance fédérale.

Selon la même source, cette échéance a des retombées financières importantes pour l'Algérie et la FAE. «L'étape d'Alger est importante sur le plan financier pour l'instance fédérale et l'Algérie car les participants n'ont pas de prise en charge et paient l'hébergement et le transport. Aussi, ils doivent s'acquitter de la somme de 60 euros pour chaque escrimeur engagé dans les épreuves individuelles et 400 euros pour chaque sélection engagée dans les épreuves par équipes, ce qui représente les frais de participation. C'est pour cette raison que nous sommes bénéficiaires sur tous les plans», a précisé Bernaoui.

Sur le volet technique, il a estimé que cette étape de Coupe du monde a permis aux Algériennes de se frotter à des joueuses de classe mondiale. «Notre élimination dès

la phase de groupes n'est pas une surprise vu les moyens dont nos adversaires disposent par rapport aux nôtres. Cette compétition regroupe les meilleures escrimeuses au monde qui sont des médaillées aux Mondiaux et jeux Olympiques. C'est difficile pour nous de rivaliser avec elles à ce stade de la compétition. Franchement, je suis très satisfait du niveau technique montré par nos jeunes joueuses depuis l'entame de la compétition. Par exemple, Mebarki a gagné un match face à une Sud-Coréenne et ce n'était pas facile devant une escrimeuse qui représentait une nation habituée des podiums lors des rendez-vous mondiaux», s'est-il félicité.

En individuel, le dernier mot était revenu samedi à l'Italienne Alice Volpi (N.2 mondiale), vainqueur de sa compatriote Erica Cipressa sur le score de 15 touches à 6. Les huit escrimeuses algériennes engagées dans cette échéance avaient été éliminées vendredi dès la phase de groupes. Dans

## SPORT UNIVERSITAIRE: 120 participants au championnat régional de football à Ouargla



Au moins 121 joueurs, des deux sexes, prennent part au championnat régional de sport universitaire, dans la discipline de football, qui a débuté lundi au complexe sportif de l'Université Kasdi Merbah à Ouargla. Placée sous le signe de Promotion de la pratique sportive en milieu universitaire du Sud-est, la compétition de deux jours rassemble les représentants de quatre wilayas (Ouargla, El-Oued, Biskra et Illizi), sous la supervision d'arbitres de la ligue régionale Sud (Est de football (LRF-Ouargla), a indiqué le chef de service des activités sportive de l'Université d'Ouargla.

«Ces quatre wilayas forment l'une des trois poules de la région Sud-est, desquelles se qualifient quatre équipes masculines et autant d'équipes féminines au championnat national de sport universitaire (football)», a précisé Belkheir Saidat.

Les deux autres poules devront se départager prochainement à Ghardaïa (Ghardaïa, Laghouat, El-Bayadh et Djelfa) et à Tamanrasset (Tamanrasset, Bechar, Tindouf et Adrar), a-t-il ajouté.

Le coup d'envoi de ce championnat régional universitaire de football (poule d'Ouargla) a été donné par des cadres de l'Université Kasdi Merbah et de la direction de wilaya de la Jeunesse et des Sports, sous l'égide du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

l'épreuve «par équipes», la sélection algérienne d'escrime a terminé dimanche à la 16e et dernière place du classement. Au premier tour du tableau des 16, les Algériennes Yasmine Tantast, Meriem Mebarki, Sonia Zeboudj et Narimene Elhaouari ont logiquement perdu face à la sélection italienne (45-16).

Lors des matchs de classement, elles se sont inclinées respectivement face à la Hongrie (45-10), à l'Argentine (45-20) et enfin à la Suède (45-27) pour terminer à l'ultime rang. Outre l'Algérie, pays hôte, 24 autres nations ont pris part à cette étape. Il s'agit de l'Argentine, de l'Australie, du Brésil, du Canada, de la Chine, de la Colombie, du Danemark, de l'Espagne, de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, de la Grèce, de Hong Kong, de la Hongrie, de l'Irlande, de l'Italie, du Japon, de la Corée du Sud, de la Pologne, de la Russie, de la Suède, de la Tunisie, de la Turquie et des Etats-Unis.



## ARBITRAGE : La CFA réunit les arbitres de l'élite

Le président de la Commission fédérale d'arbitrage (CFA) Mohamed Ghouti, et le responsable de la désignation Mokhtar Amalou, se sont réunis lundi avec les arbitres de l'élite au Centre technique national de Sidi Moussa, rapporte la fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

"Cette rencontre a pour but de sensibiliser les arbitres sur les défis qui les attendent quand à assurer une bonne fin de championnat et leur permettre par la même d'évacuer la pression qui pèse sur leurs épaules.

"C'était une occasion pour permettre aux arbitres de parler à cœur ouvert", a affirmé le président de la CFA dans une déclaration au site de la FAF.

Cette réunion intervient quelques jours après l'annonce faite par Mohamed Ghouti de suspendre jusqu'à la fin de la saison de deux directeurs de jeu: Abderrazak Halachi et Amine Sekhraoui rendus coupables de "fautes graves".

"L'objectif de cette réunion et de sensibiliser les arbitres en vue du reste des deux championnats professionnels Ligues 1 et 2, d'autant que nous avons constaté des erreurs d'arbitrage qui ont influé sur le résultat final de certains matchs.

"L'erreur est humaine. J'espère que les prochains matchs puissent se dérouler dans les meilleures conditions", a affirmé de son côté Mokhtar Amalou.

## LIGUE 1 / JS SAOURA : Zerouati : "Il faut préparer la relève car tôt ou tard je finirai par partir"

L'homme fort de la JS Saoura (Ligue 1 de football), Mohamed Zerouati, qui est revenu sur sa décision de démissionner en compagnie des autres dirigeants du club, a appelé à préparer la relève dans la gestion de l'équipe car "tôt ou tard (il) finira par partir".

Le conseil d'administration de la JSS avait annoncé une démission collective à l'issue de la qualification à domicile de son équipe aux quarts de finale de la coupe d'Algérie, vendredi passé face à l'USM Alger (1-0).

Cette décision a été motivée, selon ses auteurs, par des "pressions énormes" dont fait l'objet la direction du club. L'annonce du départ des dirigeants de la formation du Sud-Ouest du pays a provoqué un tollé général à Béchar où ils étaient nombreux à se mobiliser pour convaincre Zerouati, dont l'apport personnel est pour beaucoup dans la réussite de la JSS depuis sa création en 2008, et ses collaborateurs de revenir à de meilleurs sentiments.

Il a d'ailleurs fallu l'intervention du wali de Béchar, qui a convié lundi la direction de la JSS à un déjeuner en présence des notables de la ville, pour que tout rentre dans l'ordre.

Seulement, Zerouati, dans son allocution prononcée à cette occasion et qui a été postée sur la page facebook officielle du club, a prévenu qu'il "ne tarderait pas à se retirer des affaires de la JSS d'une manière définitive pour des raisons de santé", ajoutant qu'il était "nécessaire de préparer (son) remplaçant dès maintenant" tout en s'engageant à lui apporter tout son soutien moral et matériel.

La JSS, qui a accédé en 2012 en Ligue 1, a forcé l'admiration en l'espace de quelques saisons parmi l'élite, parvenant à participer à la Ligue des champions l'année passée grâce à son statut de vice-champion d'Algérie de l'exercice 2015-2016.

Pour l'actuelle saison, les Aigles de la Saoura partagent la deuxième place avec l'USM Alger et le MC Alger après 18 journées. Le club s'est qualifié aussi pour la première fois de son histoire aux quarts de finale de la coupe d'Algérie.

APS

## JS SAOURA : Le comité directeur est revenu "pour le bien du football"

Le comité directeur de la JS Saoura, qui est revenu sur sa décision de démissionner, l'a fait "pour le bien du football et du sport algérien en général", a estimé hier le président du Conseil d'administration du club de Ligue 1 de football, Mamoun Hamlili.

"Nous avons retiré officiellement notre démission sur insistance des autorités locales, des supporters tant locaux que d'autres wilayas du pays, de la société civile et des notables de la région, lesquels nous ont exprimé leur soutien indéfectible, pour le bien du football et du sport algérien en général", a affirmé à l'APS Mamoun Hamlili.

"Des milliers de messages et de lettres de soutien de nos supporters, du Sud et des autres régions du pays, nous sont parvenus à la suite de la démission collective des membres du comité directeur", a-t-il fait savoir.

Le Conseil d'administration de la JSS avait annoncé une démission collective à l'issue de la qualification à domicile de son équipe aux quarts de finale de la coupe d'Algérie, vendredi passé face à l'USM Alger (1-0). Cette décision a été motivée, selon ses auteurs, par des "pressions



énormes" dont fait l'objet la direction du club depuis longtemps de la part de plusieurs parties.

Après des discussions avec les autorités locales lundi, en présence des no-

tables de la wilaya et des membres de la société civile, le comité directeur de l'équipe a retiré sa démission et repris ses activités au sein des structures du club, a expliqué Mamoun

Hamlili. Un retour aux affaires de la JSS qui a été salué par le comité de supporters lundi dans la soirée à Béchar, lors d'un regroupement de soutien en présence de nombreux fans.

## SÉLECTION ALGÉRIENNE : Madjer ouvre la porte à une éventuelle convocation de Aouar

Le sélectionneur de l'équipe d'Algérie Rabah Madjer a ouvert la porte à une éventuelle convocation en équipe première, au milieu de l'Olympique Lyonnais, Houssein Aouar, rapporte lundi le site spécialisé Goal, en dépit de la décision du joueur, en janvier dernier, d'opter pour l'équipe de France.

"C'est vrai que c'est un très bon joueur. Je ne sais pas pour quelle sélection il a opté. Mais s'il souhaite jouer pour notre équipe nationale, la porte lui sera ouverte", a déclaré Madjer dans un entretien à Goal.

"Tout joueur qui peut rendre service à notre équipe nationale est le bienvenu", a ajouté le sélectionneur algérien. Alors qu'il enchaîne les performances de grande qualité avec l'OL, Houssein Aouar (19 ans) s'épanouit pour l'instant avec l'équipe de France Espoirs.

La révélation du club rhodanien cette saison (24 apparitions, 5 buts), devenu une pièce maîtresse dans l'échiquier de l'entraîneur Bruno Genesio avait pourtant annoncé en janvier sa décision d'opter au profit des Bleus.

"J'aimerais intégrer l'équipe de France A plus tard. C'est un objectif à long terme. J'espère que je vais réussir. En tout cas, je vais tout faire pour", avait-t-il souligné sur le plateau de "Télé-foot" de la chaîne TF1.

Le milieu de terrain lyonnais reste toutefois convoité par la Fédération algérienne de football, comme l'a avancé le sélectionneur des Verts. Titulaire lors de la défaite face à l'AS Monaco (3-2), dimanche pour le compte de la 24<sup>e</sup> journée de Ligue 1, Aouar et l'OL occupent la 4<sup>e</sup> place du classement avec 48 points.

## LIGUE 2 MOBILIS/ INFRASTRUCTURES : Le stade Benhaddad de Kouba homologué (FAF)

Le stade Benhaddad de Kouba a été homologué lundi par la Commission d'audit des stades de la Ligue de football Professionnel (LFP) a annoncé la fédération algérienne (FAF)

sur son site officiel. Le RC Kouba pourra ainsi retrouver son terrain fétiche dès vendredi prochain à l'occasion de la réception du MCE Eulma (15h00) en match comptant pour la

19<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 Mobilis.

Le stade de Kouba, fermé depuis la fin de saison précédente, vient d'être doté d'une nouvelle pelouse synthétique. Au

terme de la 18<sup>e</sup> journée, le RCK pointe à la 13<sup>e</sup> place au classement en compagnie de son prochain adversaire avec 17 points chacun.

## LIGUE 1 MOBILIS (19<sup>E</sup> JOURNÉE) : USM Alger -USM Bel-Abbès domicilié au stade 5-juillet (LFP)

Le match USM Alger - USM Bel-Abbès comptant pour la 19<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 se jouera vendredi au stade olympique 5-juillet d'Alger (17h00), au lieu d'Omar-Hamadi (ex-Bologhine), a annoncé lundi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site.

Le changement de domiciliation a été effectué "à la demande de l'USMA", précise la même source.

Au terme de la 18<sup>e</sup> journée, l'USMA occupe la 2<sup>e</sup> place au classement avec

30 points, en compagnie du MC Alger et de la JS Saoura, alors que l'USMBA occupe la 9<sup>e</sup> position avec 20 points, conjointement avec l'Olympique Médéa. Cette 19<sup>e</sup> journée débutera mardi avec au menu trois rencontres : Olympique Médéa - MC Alger (15h00), JS Saoura - ES Sétif (17h00) et CR Belouizdad - US Biskra (18h00).

La LFP a avancé ces trois rencontres au 6 février en raison de l'engagement du MCA, du CRB et de l'ESS au tour préliminaire des deux com-

pétitions inter-clubs de la Confédération africaine de football.

L'ESS et le MCA prendront part à la Ligue des champions alors que le Chabab participera à la Coupe de la Confédération.

L'USM Alger, l'autre représentant algérien en Coupe de la Confédération, est exempté du tour préliminaire, prévu entre le 9 et le 11 février. Les autres rencontres de la 19<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 se joueront vendredi et samedi.

## PREMIER LEAGUE ANGLAISE/ NEWCASTLE : Slimani débutera face à Manchester United dimanche

L'attaquant international algérien Islam Slimani, prêté cet hiver par Leicester City à Newcastle, devrait signer ses grands débuts avec les "Magpies" dimanche prochain lors de la réception de Manchester United, dans le cadre de la 27<sup>e</sup> journée du championnat d'Angleterre de football, rapportait hier la presse locale.

En délicatesse avec une cuisse, le joueur algérien n'a pas été retenu pour le déplacement à Crystal Palace (1-1) dimanche, à l'occasion de la 26<sup>e</sup> journée. "Islam Slimani n'était pas prêt pour être dans le groupe face à Crystal Palace. Il aura sa chance dimanche prochain face à Manchester United", a affirmé le coach espagnol de Newcastle, Rafael Benítez. Au terme de la 26<sup>e</sup> journée, Newcastle pointe à la 16<sup>e</sup> place au classement de la Premier League avec 25 points, devançant d'une longueur seulement le premier relégué, Stoke City. Prêté jusqu'à la fin de la saison à Newcastle, Slimani (29 ans) compte 12 apparitions en Premier League avec les



"Foxes" cette saison pour un but marqué, alors qu'il s'est distingué en Coupe de la

Ligue anglaise avec 4 réalisations. Il avait rejoint Leicester en 2016 en provenance

du Sporting Lisbonne (Portugal) avec lequel il avait inscrit 57 buts en 111 apparitions.

## ÉLIMINATOIRES DE LA CAN-2018 DAMES (PRÉPARATION):

### La double confrontation amicale face au Mali annulée (FAF)

La double confrontation amicale que devait livrer la sélection algérienne féminine de football face à son homologue malienne, en prévision des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2018 au Ghana, a été annulée, a annoncé hier la Fédération algérienne (FAF) sur son site internet.

"Ce contretemps a poussé le sélectionneur national Azzeddine Chih à revoir ses plans et à apporter un changement

au programme de préparation qui s'étendra jusqu'au 11 avril", précise l'instance fédérale.

L'équipe nationale féminine a entamé samedi un stage au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger) en présence de 26 joueuses dont trois évoluant à l'étranger, alors que Jinane Hanni (ASPTT Albi/France) n'a pu se déplacer en raison d'un "problème administratif", explique la FAF. Les Algériennes affron-

teront le Sénégal au mois d'avril prochain, dans le cadre du premier tour des éliminatoires de la CAN-2018.

Le vainqueur de cette double confrontation sera opposé au 2<sup>e</sup> tour à la Libye ou à l'Éthiopie. La sélection féminine avait échoué à se qualifier à la CAN-2016 disputée au Cameroun en s'inclinant au 2<sup>e</sup> tour des éliminatoires face au Kenya après avoir passé l'écueil de l'Éthiopie au premier tour.

## COUPE DE FRANCE/8<sup>ES</sup> DE FINALE:

### Lyon doit se relancer, Granville peut encore surprendre

L'Olympique lyonnais qui reste sur deux défaites de suite doit vite se reprendre. Mais Montpellier risque de lui donner du fil à retordre ce soir en huitièmes de finale de la Coupe de France, pendant que le Petit Poucet Granville va tenter de franchir un nouveau palier.

Les Normands, qui avaient atteint les quarts de finale de la Coupe de France en 2016, commencent à se forger une solide réputation de "club de Coupe".

Au tour précédent, ils ont en effet sorti les grands Gi-

rondins de Bordeaux après prolongations (2-1).

Et le tirage au sort des huitièmes donne des raisons d'espérer à la formation de National 2, le 4<sup>e</sup> palier national: elle affrontera aujourd'hui Chambly, club des Hauts-de-France qui évolue en National 1.

Une petite division sépare donc les deux clubs amateurs, promettant des débats équilibrés.

C'est toutefois surtout du côté de Montpellier que les regards seront tournés mercredi: l'Olympique lyonnais

s'y déplace après deux défaites consécutives, face à Bordeaux (3-1) puis à Monaco (3-2).

Si cette dernière défaite n'est a priori pas infamante - d'autant que Lyon a éliminé les Monégasques de la Coupe de France sur le même score au tour précédent -- elle a quand même été qualifiée de "faute grave" par l'entraîneur Bruno Genesio.

Les Lyonnais menaient en effet 2-0 après une demi-heure de jeu, mais se sont fait reprendre puis battre malgré l'exclusion, juste avant la pause, d'un Monégasque

et les sorties sur blessure de deux cadres adverses, le gardien Danijel Subasic et l'avant-centre Radamel Falcao.

L'OL, 4<sup>e</sup> de Ligue 1, doit donc vite renouer avec les résultats positifs pour éviter de dévisser en championnat, vu le rythme effréné de l'Olympique Marseille et de Monaco - sans parler de celui du PSG.

Le tirage au sort des quarts de finale aura ensuite lieu jeudi soir avant Grenoble (N1) - Strasbourg (L1), le dernier match au programme de ces huitièmes de finale.

## ALLEMAGNE:

### Le patron du Borussia Dortmund menace de faire le ménage dans l'équipe

Le patron du Borussia Dortmund, Hans-Joachim Watzke, a menacé hier de renvoyer toute l'équipe actuelle à la fin de la saison si les résultats du club ne s'améliorent pas.

"Il faudra faire des changements au niveau de l'équipe cet été, nous y verrons plus clair après la deuxième partie de saison", a expliqué Watzke au journal FAZ.

"Michael Zorc (le directeur sportif du club) est en charge de cette question, il connaît mon point de vue et mes attentes", a-t-il ajouté. Dortmund est actuellement 4<sup>e</sup> de la Bundesliga, à 19 points du leader.

Il a remporté sa rencontre face à Cologne vendredi (3-2), mais cette victoire ne suffit pas à faire oublier ses récentes contre-performances.

Car malgré un changement d'entraîneur en décembre, l'équipe de la Ruhr a beaucoup de mal à redécoller, surtout depuis le départ de son attaquant-vedette Pierre-Emerick Aubameyang à Arsenal, et restait avant ce match sur trois nuls consécutifs. Le club allemand s'est également fait sortir sèchement de la Ligue des champions en terminant troisième de son groupe derrière le Real Madrid et Tottenham.

Beaucoup des stars attendues du Bo-

russia peinent encore à donner leur pleine mesure, à l'image du milieu de terrain turc Nuri Sahin, du défenseur Sokratis ou du gardien Roman Burki. Malgré des jeunes joueurs prometteurs, comme Jadon Sancho (17 ans) ou Alexander Isak (18 ans), le club reste en manque d'un buteur de la trempe d'Aubameyang, alors que son contrat avec l'attaquant belge Michy Batshuayi ne court que jusqu'à la fin de la saison.

"L'équipe qui a remporté le titre en 2011 et 2012 était sur le papier moins bonne que celle d'aujourd'hui, mais elle avait la meilleure des mentalités", a commenté Hans-Joachim Watzke.

## PREMIER LEAGUE ANGLAISE DE FOOTBALL : Une trêve hivernale envisageable à partir de 2019

Le championnat anglais de football pourrait observer une trêve hivernale à partir de janvier 2019, sans remettre en cause le Boxing Day, rapporte le quotidien sportif L'Equipe.

Dans un communiqué, la Premier League a annoncé que les négociations avaient notamment pour objectif de donner aux joueurs une pause à la mi-saison "Un espace adéquat peut être trouvé dans le calendrier".

Nous y sommes ouverts en principe et nous allons poursuivre des discussions constructives avec toutes les parties prenantes du football pour trouver une solution effective".

Cette trêve hivernale ne remettrait pas en cause les matches du Boxing Day (26 décembre) et l'enchaînement des journées pendant les fêtes de fin d'année.

Deux internationaux algériens évoluent actuellement en Premier League, il s'agit du milieu offensif de Leicester City Riyad Mahrez, et l'attaquant Islam Slimani, prêté cet hiver de Leicester à Newcastle jusqu'à la fin de la saison.

## MONDIAL 2022 - INFRASTRUCTURE : Le stade Al Wakrah sera livré en 2018

Le stade d'Al Wakrah, d'une capacité de 40.000 places et œuvre de la célèbre architecte irago-britannique Zaha Hadid en vue du Mondial 2022 au Qatar, sera achevé et livré avant la fin de l'année 2018, a assuré hier le directeur du projet, Thani Al-Zarrah.

"On aura, j'espère, fini d'ici la fin de l'année et il sera prêt à l'emploi", a déclaré le dirigeant du projet du stade, dont le coût de construction avoisine les 465 millions d'euros.

Il s'agit de l'une des deux enceintes qui seront achevées en 2018. Le Stadium Al-Bayet de 60.000 places, lui, doit être livré en décembre. Le Al Wakrah Stadium et son toit rétractable, censé représenter les voiles des embarcations traditionnelles du Qatar, est l'un des défis majeurs auxquels les ingénieurs feront face dans les prochains mois.

Constitué de 1.400 pièces, il sera pré-assemblé en Italie, puis acheminé par bateau au Qatar.

Une fois achevé, le stade sera testé grandeur nature, potentiellement avec l'organisation de rencontres amicales internationales, a encore précisé Mr Zarrah.

Le Al Wakrah Stadium, qui sera utilisé jusqu'en quarts de finale, est l'une des œuvres majeures de l'architecte Zaha Hadid, décédée en mars 2016 à l'âge de 65 ans.

Elle a notamment réalisé l'Opéra de Canton et le centre aquatique de Londres, utilisé lors des jeux Olympiques de 2012.

APS



**RASHFORD  
VERS  
LA SORTIE ?**

Auteur de 4 buts en 25 rencontres, l'attaquant de Manchester United, Marcus Rashford (20 ans) pourrait dans les prochaines semaines faire ses valises, comme l'indique le Daily Express. En effet, le joueur formé chez les Red Devils serait moins désiré par José Mourinho qui après avoir recruté Alexis Sanchez, vise Malcom.



**GODIN PERD  
3 DENTS  
DANS UN  
CHOC**

C'est l'une des images fortes du choc entre l'Atletico Madrid et Valence (1-0) : Diego Godin, le défenseur des Colchoneros, sorti en sang après un choc violent avec le gardien de Valence Neto (51').

La sortie du portier brésilien n'était absolument pas maîtrisée et en manquant le ballon, il a violemment percuté le défenseur uruguayen. Au sol et en sang, Godin a été contraint de se faire remplacer sur le coup. Et on comprend pourquoi ! Les médecins du club ont annoncé qu'il avait perdu 3 dents dans le choc...

Il n'en fallait pas

**Salah vaut plus de 110M€**

Phil Babb, ancien grand joueur de Liverpool, s'est exprimé au sujet de l'intérêt du Real Madrid pour Mohamed Salah.

Arrivé à Liverpool cet été en provenance de l'AS Roma, pour près de 40M€, Mohamed Salah a tout simplement crevé l'écran. Il est actuellement l'un des meilleurs joueurs de Premier League. Il faut dire que ses statistiques parlent pour lui. L'international égyptien compte 28 buts en 34 rencontres... pas étonnant si le Real Madrid lorgnerait sur lui, en vue du prochain mercato estival.

Icône de Liverpool à la fin des années '90, Phil Babb est pourtant persuadé que le Real Madrid devra y mettre le prix pour arracher Mohamed Salah aux Reds, cet été. « Désormais, Salah vaut plus de 110M€ ! » a assuré l'ancien international irlandais, d'après des propos rapportés par Sky Sport. « Son centre de gravité bas et son habilité à éliminer les joueurs au rythme de la valse, ce quelque chose d'exceptionnel ».



moins pour déclencher l'ire de Diego Siméone. « On va voir si un jour on peut avoir un penalty, parce que si aujourd'hui il n'y a pas faute sur Godin... alors les penalties sont seulement pour les meurtriers », a déclaré l'entraîneur de l'Atletico en conférence de presse.

**Thorgan Hazard pour remplacer Riyad Marrez ?**

Selon The Sun, Leicester serait intéressé par Thorgan Hazard afin de remplacer Riyad Mahrez. Le Belge de 24 ans, titulaire indiscutable avec le Borussia Mönchengladbach, serait en tête de liste des joueurs susceptibles de remplacer un Mahrez sur le départ.

**L'incroyable aveu d'Harry Kane sur son échec chez les Gunners !**

Si Harry Kane fait actuellement le bonheur de Tottenham, un autre club londonien aurait pu profiter du Britannique : Arsenal. Toutefois, les Gunners n'ont pas décidé de conserver l'attaquant. Et une décision qui donne pourtant le sourire au principal intéressé. Dans des propos rapportés par le Daily Express, Harry Kane s'est confié sur cet échec à Arsenal. Et l'attaquant s'est montré plutôt heureux de ne pas avoir percé chez les Gunners : « Après Arsenal, je suis revenu dans mon club local, et j'ai été repéré par un recruteur de Watford qui m'a offert un essai. C'est marrant comment les choses fonctionnent. Après avoir joué pour Watford contre Tottenham, on m'a donné l'opportunité de rejoindre Tottenham. Le maillot blanc m'allait mieux. (...) Pour moi, ce rejet a été la meilleure chose qui me soit arrivée ».



**Chelsea songerait à Hart**

Prêté pour une saison à West Ham par Manchester City, le gardien de but Joe Hart (30 ans) ne devrait pas retourner chez les Skyblues à l'issue de la saison, sachant qu'il n'aura plus qu'un an de contrat. En effet, l'international britannique serait toujours suivi par Chelsea, si l'on en croit The Sun. Il pourrait compenser un éventuel départ de Thibaut Courtois vers le Paris Saint-Germain ou le Real Madrid.



## ALGÉRIE - ITALIE

### Ambassadeur italien : L'Italie veut des relations énergétiques durables avec l'Algérie

L'Italie veut des relations énergétiques durables avec l'Algérie notamment en matière d'approvisionnement en gaz, a affirmé lundi à Alger l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Pasquale Ferrara.

"Comme il s'agit d'un investissement très important, les entreprises dans le secteur de l'énergie cherchent par définition une relation durable dans le temps. J'ai beaucoup de confiance que les négociations en cours (concernant les contrats de livraison du gaz arrivant à terme) vont produire un bon résultat", a déclaré M. Ferrara en marge d'une rencontre organisée par le Club d'affaires algéro-italien (CAAI).

L'ambassadeur était interrogé par la presse sur les récentes déclarations du P-dg de Sonatrach Abdelmoumen Ould Kaddour considérant que l'Europe "n'était pas très clair" sur ses objectifs d'approvisionnement en gaz et continuait d'imposer des conditions "inacceptables" à la partie algérienne.

"Je ne peux pas parler au nom des Européens, mais nous concernant, les discussions se déroulent très bien (...) C'est une perspective de longue haleine. Après, on peut négocier des petits détails et des contraintes", a-t-il souligné. M. Ferrara a fait part également de l'intérêt du groupe énergétique italien ENI pour l'investissement dans le domaine pétrochimique et dans la prospection du pétrole et du gaz en offshore afin "chercher de nouvelles possibilités énergétiques pour l'Algérie".

Pour lui, ces projets en cours de négociations, traduisent une "diversification des intérêts des entreprises énergétiques italiennes en Algérie".

Concernant une éventuelle installation du constructeur automobile Fiat Chrysler en Algérie, l'ambassadeur a indiqué qu'une délégation du groupe italien était en Algérie, il y a 10 jours, pour étudier ce dossier.

A ce titre, Fiat Chrysler examine particulièrement les règles fixées par le gouvernement à travers le nouveau cahier des charges, a-t-il précisé.

Il a par ailleurs souligné l'intérêt porté par les entreprises italiennes à l'investissement en Algérie dans les domaines du ciment, de la production d'ascenseurs, des travaux publics et des énergies renouvelables.

L'ambassadeur italien a réitéré l'appui de son pays aux efforts de l'Algérie dans la diversification de son économie, d'où l'importance de dynamiser le Club d'affaires algéro-italien (CAAI).

Créé en juillet 2016 à Alger par le Forum des chefs d'entreprise (FCE) et l'ambassade d'Italie en Algérie, le club vise à mettre en place un cadre de coopération formel entre les entreprises des deux pays, permettant de favoriser davantage le développement de partenariats durables et plus diversifiés.

Il s'agit d'une structure associative qui favorise le contact direct entre les opérateurs économiques algériens et italiens afin d'encourager les échanges commerciaux et promouvoir les opportunités de partenariat notamment en accompagnant les entreprises italiennes désireuses de s'installer en Algérie.

Le CAAI compte, dans ce cadre, organiser au mois de mars prochain un séminaire consacré aux Petites et moyennes entreprises (PME), selon la présidente du club, Graziella Ferrero.

"Nous allons organiser fin mars un séminaire pour faire connaître l'expérience des PME/PMI italiennes, qui représente le noyau de notre économie et pour essayer de les mettre en contact avec des entreprises algériennes", a-t-elle précisé.

De son côté, le président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Ali Haddad, a relevé le niveau "très élevé" de l'Italie en matière d'industrie appelant les entrepreneurs algériens à profiter de leur savoir faire.

A ce titre, le CAAI constitue un cadre adapté pour aider les entrepreneurs algériens à mieux mûrir leurs projets de partenariats avec les Italiens et promouvoir des échanges plus équilibrés entre les deux parties, a-t-il noté.

Par ailleurs, M. Haddad a fait savoir que son groupe de travaux publics ETRHB envisage d'investir dans le domaine du ciment avec une capacité de production allant jusqu'à 5 millions de tonnes dans 18 mois et de 10 millions de tonnes en 36 mois.

Concernant son projet d'usine d'acier, dotée d'une capacité de production de 2,5 millions de tonnes, les travaux seront lancés dans une semaine, a-t-il précisé.

Pour rappel, l'Italie est le premier client de l'Algérie et son troisième fournisseur, avec un volume global d'échanges de près de 9,3 milliards de dollars en 2017. Les exportations algériennes vers l'Italie ont atteint 5,548 milliards de dollars, en hausse de 6,4% par rapport à 2016, tandis que ses importations ont diminué de 19,4% pour s'établir à 3,754 milliards de dollars, selon les statistiques des Douanes algériennes.

APS

## FÊTE NATIONALE DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE: Le président Bouteflika adresse un message de félicitations à la gouverneure générale...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à la gouverneure générale de la Nouvelle-Zélande, Patsy Reddy, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a assuré sa volonté de promouvoir une coopération "fructueuse".



### ... Et aussi un message de félicitations au Premier ministre

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations au Premier ministre de la Nouvelle-Zélande, Jacinda Ardern, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a réitéré sa disponibilité à développer la coopération économique entre les deux pays.

"La célébration de la fête nationale de la Nouvelle-Zélande m'offre l'agréable occasion de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom

"Il m'est particulièrement agréable, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de votre pays, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes meilleurs vœux de santé à Votre Excellence et davantage de progrès et de prospérité au peuple de la Nouvelle-Zélande ami", a écrit le chef de l'Etat dans son message.

"Je tiens à vous assurer, en cette heureuse circonstance, de mon attachement au développement continu de relations d'amitié et de solidarité existant entre l'Algérie et la Nouvelle-Zélande et ma volonté de promouvoir une coopération fructueuse", a ajouté le Président Bouteflika.

personnel, nos chaleureuses félicitations accompagnées de mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-même, de prospérité et de progrès pour le peuple néo-zélandais ami", a écrit le président Bouteflika dans son message. "Il me plaît en cette heureuse circonstance de vous assurer de mon entière disponibilité à œuvrer avec vous au resserrement des liens d'amitié et de coopération existant entre l'Algérie et la Nouvelle-Zélande, et au développement d'une coopération économique bilatérale mutuellement avantageuse dans l'intérêt mutuel de nos deux peuples", a ajouté le chef de l'Etat.

## ALGÉRIE - ONU

### M. Messahel reçoit la représentante spéciale du SG de l'ONU Leila Zerrouki

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a reçu, lundi à Alger, Mme Leila Zerrouki, représentante spéciale du secrétaire général de l'ONU et chef de la Mission des Nations unies pour la stabilisation

en République démocratique du Congo (MONUSCO), indique le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

A cette occasion, M. Messahel "a renouvelé ses félicitations à Mme Zerrouki en

soulignant que cette nomination témoigne de la confiance qui est placée en sa personne par le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, et vient sanctionner son parcours exceptionnel au service de la cause de la

paix", précise la même source. Au cours de cette entrevue, M. Messahel "a réitéré le soutien de l'Algérie aux efforts onusiens en faveur du retour de la stabilité en République démocratique du Congo", conclut le MAE.

## ALGÉRIE - BANQUE MONDIALE

### M. Ouyahia reçoit la directrice du département Maghreb, Moyen-Orient et Afrique du Nord de la Banque mondiale

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu, lundi à Alger, Marie Françoise Marie-Nelly, directrice du département Maghreb et Malte, Moyen-Orient

et Afrique du Nord de la Banque mondiale, qui effectue une visite de travail en Algérie, indique un communiqué des Services du Premier ministre. L'au-

dience s'est déroulée en présence du ministre des Finances, Abderrahmane Raouia.

## ALGÉRIE - QATAR

### M. Guitouni et le Premier ministre qatari évoquent les opportunités d'investissements

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a été reçu hier à Doha (Qatar) par le Premier ministre qatari, Abdallah ben Nasser ben Khalifa Al Thani, avec qui il a évoqué les relations bilatérales notamment dans le domaine économique, a indiqué un communiqué du ministère de l'Energie. Les deux parties se sont félicitées de la qualité des relations bilatérales entre les deux pays et se sont également entretenues sur les

opportunités d'investissement et les perspectives de coopération, en particulier dans les domaines pétrolier et gazier, précise la même source. Le Premier ministre qatari a notamment évoqué le futur méga-complexe sidérurgique de la zone de Bellara (wilaya de Jijel) comme étant "un exemple de la teneur stratégique des relations entre l'Algérie et le Qatar", note la même source. M. Guitouni et le Premier ministre qatari se

sont félicités, par ailleurs, des efforts conjoints des deux pays dans le cadre de la déclaration Opep et non Opep en vue de stabiliser les marchés pétroliers sur le moyen et long termes ainsi que dans le cadre du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF). Pour rappel, M. Guitouni, qui est accompagné du P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, et de hauts cadres du ministère, est en visite de travail au Qatar à

l'invitation du ministre qatari de l'Energie et de l'industrie, M. Mohamed Saleh al-Sada. Cette visite est consacrée à l'examen de l'état des relations de coopération entre l'Algérie et le Qatar dans le domaine énergétique et les perspectives de leur développement. Les opportunités d'investissement et de partenariat entre les entreprises des deux pays seront également abordées par les deux parties.